



Editorial du Maire

Citoyenneté, dans le respect et la confiance d'autrui

Bellevilloises, Bellevillois, Chers Administrés,

A BELLEVILLE SUR MEUSE, le mois de juin est pour beaucoup synonyme d'intense activité.

Pour nos écoles, qui mettent la dernière touche à leurs fêtes de fin d'année scolaire, pour nos associations, qui préparent leurs grandes manifestations estivales ou pour nos services municipaux qui s'activent à fleurir, embellir et aménager notre Cité.

Je salue ici les efforts de toutes celles et ceux qui se consacrent au bien-être et au bien vivre des autres et oeuvrent au bénéfice de l'intérêt général.

Le budget qui vous est présenté dans ce bulletin reflète la volonté de notre équipe municipale de mener à terme ses projets et ses actions au bénéfice de la ville et des Bellevillois.

Comme habituellement, mon équipe et moi-même irons à votre rencontre afin de vous exposer en détail ce que nous avons prévu en fonctionnement et en investissement pour 2006. Ce sera également l'occasion pour vous de nous faire part de vos observations et suggestions pour améliorer encore la vie de notre Cité. Vous êtes de plus en plus nombreux à vous intéresser à la vie de votre quartier mais aussi de notre petite ville, je vous remercie de votre implication à nos côtés. Notre volonté à nous élus bien sûr est de continuer à maîtriser notre budget communal dans un souci de recherche constante de transparence mais aussi, d'une meilleure efficacité. Notre souhait aussi est de développer des services de proximité et des infrastructures de développement durable pour améliorer votre vie quotidienne sur l'ensemble de la commune.

Car nous sommes convaincus que d'ici peu la quiétude, le cadre de vie et les services proposés aux habitants seront des critères qui supplanteront les autres. Mais il est bien évident qu'au delà de cette démarche, il s'agit avant tout d'adopter une attitude individuelle, plus citoyenne à l'égard d'autrui ! Une attitude plus responsable !

L'équipe municipale et moi-même pensons que la politique de la ville est faite d'engagements, bien souvent des engagements à court, à moyen terme mais aussi à long terme ; elle est faite également d'objectifs partagés et de moyens collectifs. Si elle consiste aussi à gérer le quotidien, avec parfois ses imprévus et ses impondérables, elle est au fond essentiellement faite de projets. Le premier de ces projets, c'est le bien vivre ensemble, cela est vrai à quelque niveau que ce soit. C'est pourquoi, et je souhaitais l'aborder un jour dans ce bulletin d'informations, j'ai été frappé devant les événements de l'automne dernier dans les banlieues par la manière dont s'exprime ce mal de vivre. Les violences urbaines que nous avons connues trahissent, nous le savons tous, les diverses fractures qui existent au sein de notre société, ces

émeutes de novembre 2005 ont souligné la désintégration d'une fraction significative de la population. Elles montrent aussi à quel point nous sommes désarmés face à de telles réactions en chaîne. Enfin, l'esprit public reste dominé par un sentiment de peur aisément exploitable par tous les extrémistes. Bien évidemment, la République est une et indivisible, et de tels méfaits sont totalement inadmissibles et ne doivent pas rester impunis ; mais au delà de ce constat, force est de reconnaître que la tâche du politique, à cet égard, consiste bien à promouvoir et maintenir cette unité républicaine qui, de fait, est notre identité. Toutes proportions gardées, c'est la même tâche qui nous incombe, localement à l'échelle de notre commune. Promouvoir partout l'unité communautaire et républicaine, plutôt que de laisser le champ libre à l'autocratie, montrer qu'aucun avenir ne se bâtit sans ce socle fédérateur inaliénable. Clamer partout, haut et fort que l'éducation est l'antichambre de la citoyenneté et que cette citoyenneté doit être élevée au rang des plus hautes valeurs que nous ayons à défendre, et que nous n'ayons plus à connaître, les nombreuses dégradations, incendies de poubelles, voitures brûlées, etc ... et tout acte délictueux, mettant en cause des délinquants mineurs ou pas ! Même la commune de BELLEVILLE-SUR-MEUSE a été confrontée à ces évènements .

Cette citoyenneté républicaine pleinement vécue est bel et bien le moteur de notre société, et il est de notre devoir de nous acquitter tous ensemble, collectivement et pas seulement les élus, de cette noble mission qui consiste à rendre cette citoyenneté attractive, attachante et qu'elle soit à elle seule un objectif entier.

En effet, en cette période où l'enthousiasme pourrait être entamé par les responsabilités de plus en plus lourdes confiées aux collectivités locales, ces gestes de soutien sont des encouragements à poursuivre la mission qu'ont choisi les élus locaux : celle d'être au service de l'intérêt général de la ville, mais aussi au service des habitants, jeunes et moins jeunes dans la défense des biens et des personnes.

Restant à votre écoute et fidèlement à votre service.



Yves PELTIER

Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Président de la Communauté de Communes de CHARNY
Conseiller Général du Canton de CHARNY
et du Champ de Bataille de VERDUN
Vice-Président du Conseil Général de la Meuse
« Délégué à l'Environnement et au Cadre de vie »

Courriers de M. le Maire

COURRIERS DE M. LE MAIRE



Belleville-sur-Meuse, le 12 juin 2006

Monsieur Yves PELTIER

Maire de Belleville-sur-Meuse
Président de la Communauté de Communes de Charny
Conseiller Général du Canton de Charny
et du Champ de Bataille de Verdun
Vice-Président du Conseil Général de la Meuse
« Délégué à l'Environnement et au Cadre de vie »

à

Monsieur Gérard STCHERBININE

Commandant de Police de
VERDUN-BELLEVILLE-THIERVILLE-BELLERAY
Commissariat de Police
02, rue Chaussée
55100 VERDUN

N/Réf. : YP/MPS/EB – MB

Objet : nuisances sonores
des gens du voyage
rue Jean Bouin à Verdun

Mon commandant,

J'ai été interpellé par plusieurs de mes administrés de la rue de Gaulle sur le fait que dans la nuit de Samedi 3 juin 2006 à Dimanche 4 juin 2006, les gens du voyage stationnés rue Jean Bouin à VERDUN, n'ont cessé de faire du bruit (pour rester poli, je n'emploie pas un autre terme) une bonne partie de la nuit.

Cela devient intenable pour ces personnes car elles savent de plus que cela va se renouveler tout l'été.

Ces personnes ont appelé vos services afin qu'ils interviennent. Elles ont été outrées de la réponse qui leur a été faite : « on ne peut mandater une patrouille car on ne peut pas mettre en danger les gardiens ». Alors qui peut intervenir ? Cela est inadmissible de laisser tout faire, au détriment de la tranquillité de personnes souvent âgées !

Je me permets donc de vous signaler cette situation en espérant que vous pourrez trouver une solution qui vise à supprimer ces nuisances sonores.

Vous remerciant par avance et restant à votre disposition si vous le jugez utile, je vous prie de croire, Mon Commandant, à l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Vice-Président du Conseil Général de la MEUSE
Yves PELTIER.



21, rue Général de Gaulle - 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE
Tél. 03 29 84 31 81 • Fax 03 29 83 75 81 • Internet : www.bellevillesurmeuse.com

FESTIVAL DE THÉÂTRE

Les 1, 2 et 3 septembre 2006, se déroulera LE FESTIVAL DE THÉÂTRE, à la salle des Fêtes de Belleville.

Trois jours de spectacle pendant lesquels 4 troupes se produiront en jouant 5 pièces.

RETENEZ CES DATES et VENEZ NOMBREUX

« Vœux aux associations », le 27 janvier 2006

Pour la quatrième fois, la municipalité de Belleville a souhaité réunir les 24 associations bellevilloises afin d'échanger les vœux.

Un grand nombre de présidents, membres, bénévoles, et adhérents ont répondu présents. Le Maire, au cours de l'allocution, a exprimé la volonté de la Commune de féliciter, encourager et soutenir la vie associative.

Chaque président ou représentant a été invité à présenter son association, souligner les temps forts et les projets.

Courriers de M. le Maire

COURRIERS DE M. LE MAIRE



Belleville-sur-Meuse, le 12 juin 2006

Monsieur Yves PELTIER

Maire de Belleville-sur-Meuse
Président de la Communauté de Communes de Charny
Conseiller Général du Canton de Charny
et du Champ de Bataille de Verdun
Vice-Président du Conseil Général de la Meuse
« Délégué à l'Environnement et au Cadre de vie »

à

Monsieur Arsène LUX

Président de la CODECOM de VERDUN
Conseiller Général du Canton de Verdun-Ouest
Maire de Verdun
01, rue Président Poincaré - BP 719
55107 VERDUN Cedex

N/Réf. : YP/MPS/EB - MB

Objet : rappel de mon courrier
du 02/04/2005
gens du voyage,
rue Jean Bouin à Verdun

Monsieur le Maire,

Le 2 avril 2005, je vous ai adressé un courrier afin de vous sensibiliser sur la situation dégradée que représente la rive droite de la Meuse canalisée, se trouvant sur le territoire de VERDUN face à la rue du Général de Gaulle à BELLEVILLE SUR MEUSE, pour laquelle vous avez autorité par votre pouvoir de Police de Maire.

Je n'ai pas eu de réponse de votre part sur ce sujet, certes, difficile, mais qui pose beaucoup de désagréments pour les habitants de BELLEVILLE qui, au quotidien, ont ce spectacle sous les yeux. Sans compter la mauvaise impression laissée aux usagers de cette route qui est empruntée par près de 8 000 véhicules par jour, qui en parlent et qui posent beaucoup de questions.

De plus, avec les beaux jours qui reviennent, des nuisances sonores s'ajoutent aux nuisances visuelles. En effet, je suis interpellé par mes administrés qui sont dérangés par le bruit fait par les gens du voyage pendant la nuit. Sans gêne, ils festoient jusque tard dans la nuit sans se soucier des autres habitants. J'ai d'ailleurs interpellé Monsieur le Commandant de Police à ce sujet.

Je souhaiterais donc savoir ce que vous comptez faire pour améliorer cette situation qui est intenable pour les habitants et indigne de notre époque, aucun respect de l'environnement, de la salubrité publique et propreté tout court.

Dans cette perspective, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués et attentifs.

Le Maire de BELLEVILLE SUR MEUSE
Vice-Président du Conseil Général de la MEUSE
Yves PELTIER.



21, rue Général de Gaulle - 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE
Tél. 03 29 84 31 81 • Fax 03 29 83 75 81 • Internet : www.bellevillesurmeuse.com

A PROPOS DU RECENSEMENT...

Le recensement de la Commune de Belleville sur Meuse s'est déroulé en janvier et février 2006. La Commune tient à remercier les agents recenseurs qui ont effectué leur travail consciencieusement afin de pouvoir produire les renseignements demandés. Cette procédure de recensement est imposée par l'Etat afin de pouvoir compter les habitants de la France. Chaque Commune doit s'y soumettre suivant un règlement établi par les services compétents en la matière.

Merci aux administrés qui ont accueilli les agents dans de bonnes conditions. Toutefois, il faut noter que certains habitants n'ont pas été très agréables avec les agents ou ont même refusé de les recevoir. Pour la Commune, le recensement est un acte important puisque la dotation globale de fonctionnement versée à notre collectivité est fonction du nombre d'habitants, d'où l'intérêt du recenser toutes les personnes vivant à Belleville sur Meuse.

Courriers de M. le Maire

COURRIERS DE M. LE MAIRE



Belleville-sur-Meuse, le 12 juin 2006

Monsieur Yves PELTIER

Maire de Belleville-sur-Meuse
Président de la Communauté de Communes de Charny
Conseiller Général du Canton de Charny et du Champ
de Bataille de Verdun
Vice-Président du Conseil Général de la Meuse
« Délégué à l'Environnement et au Cadre de vie »

à

Monsieur Roger JACTEL

03, rue de la Galavaude
55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE

N/Réf. : YP/MPS/EB - MB

V/Réf. : courrier du 22/05/2006

N/Réf. : déplacement d'abribus

Monsieur,

J'ai lu avec attention votre courrier rappelé en référence concernant l'implantation des abribus.

Je vous informe qu'une réflexion est en cours puisque, suite aux changements d'itinéraires des transports urbains, plusieurs abribus doivent être changés. Certains de ces mobiliers étant propriété d'une société de publicité, nous devons effectuer ces changements en concertation avec cette société. De plus, celle-ci souhaite renouveler ce mobilier urbain. C'est ainsi que Madame Marie-Paule Soubrier, 1^{ère} adjointe au Maire, déléguée aux travaux et à l'urbanisme, a rencontré le publiciste pour effectuer ces changements. Il est proposé d'implanter un abribus de cette société au nouvel arrêt de la rue Sarrail, en transfert de celui de l'avenue Gaston Demenois, tout comme celui de la rue De Gaulle sera remis rue du Colonel Driant. Ces changements seront effectués pour fin septembre 2006 par la société.

En attendant, l'abribus de l'ancien arrêt rue du Général Sarrail sera démonté par les services techniques municipaux.

Espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre écoute, je vous prie de croire, cher Roger Jactel, à l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.



Le Maire de Belleville-sur-Meuse
Vice-Président du Conseil général de la Meuse
Yves PELTIER

21, rue Général de Gaulle - 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE
Tél. 03 29 84 31 81 • Fax 03 29 83 75 81 • Internet : www.bellevillesurmeuse.com

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 mars 2006

Compte rendu de décisions :

- Accord pour prévoir l'enrobé sur voirie au Parc des Sports, soit 38 530 euros avec l'entreprise Monti.
- Signature de la mensualisation du contingent d'incendie au département pour un montant annuel de 76 016 euros.
- Signature de la convention avec la société De Runz pour l'entretien du parvis de la mairie, coût annuel : 2 119,95 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver le recensement économique des marchés publics conclus par la Commune en 2005
 - travaux de reprise de concession par l'entreprise Vassart pour un montant de 57 625 euros HT.
 - travaux de voirie 2005 par l'entreprise Monti pour un montant de 76 706 euros HT.
- 2) De céder un morceau de terrain à M. et M^{me} Goulerot, 17 rue de Gaulle, d'environ 24 m² pour 250 euros, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur.

- 3) De prévoir le classement de la rue Koenig en voie publique, fera partie de la prochaine enquête publique.
- 4) De participer aux frais du collège de Ligny-en-Barrois pour un élève.
- 5) D'encaisser le chèque provenant de l'assurance suite au vol du camion, soit 9 350 euros.
- 6) D'allouer, en complément des subventions 2005 :
 - une somme de 70 euros à l'amicale des anciens coloniaux,
 - une somme de 19 euros au Souvenir Français (abonnement).
- 7) D'approuver le nouveau dossier de financement pour l'aménagement de la rue Pasteur dans le cadre des crédits européens, soit 289 619,81 euros HT.
- 8) D'approuver la motion proposée par l'association des communes forestières de Meuse concernant le contrat ONF-ETAT.
- 9) D'accepter le contrat d'entretien des cloches et de l'horloge de l'église avec la société Elec System Zeeh, soit 379,13 euros
- 10) De participer au frais de changement de conduite d'eau en plomb, rue Pasteur.
- 11) D'attribuer la maîtrise d'œuvre à la DDE pour le changement de la conduite d'eau potable avenue Aristide Briand.
- 12) De reconduire l'opération « Graines de paysage » mais à moins d'endroits.
- 13) D'adhérer à l'association « Meuse Vélo Rail », soit 10 euros.
- 14) Information : G.Longuet remercie le Conseil Municipal pour la motion prise en faveur du Centre Mondial de la Paix.

Séance du 31 mars 2006

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1) D'accepter le contrat d'entretien avec Deltasys pour les photocopieurs jusqu'au 31/12/2006 : 0,013 euros/feuille.
- 2) D'autoriser le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec la DDE pour les travaux d'eau potable avenue Aristide Briand.
- 3) De nommer Yves Peltier correspondant pandémie grippale suite à la demande du Préfet.
- 4) De voter l'indemnité de gardiennage de l'église, soit 115,62 euros à l'abbé Lescanne.
- 5) De déposer le dossier de demande de financement pour le renouvellement du matériel informatique de la Mairie.
- 6) De voter les comptes administratifs 2005 : général - eau - lotissement (voir annexe).
- 7) D'approuver les comptes de gestion 2005 du Trésorier Municipal : général - eau - lotissement.

- 8) D'affecter les résultats 2005 au budget 2006.
- 9) De voter le taux de fiscalité 2006 (voir annexe).
- 10) De voter les différents budgets primitifs 2006 : général - eau - lotissement.
- 11) D'approuver la modification du POS
- 12) De fixer le prix du repas pour « Les têtes blanches » à 26 euros.
- 13) D'approuver le tableau des effectifs du personnel de la Mairie.
- 14) De reverser un trop perçu de 146,20 euros au niveau de la TLE.

Séance du 31 mai 2006

Compte rendu de décisions

- Le Centre de Gestion a été mandaté pour renégocier le contrat de groupe.
- Avenant n° 1 à la convention avec la déchetterie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

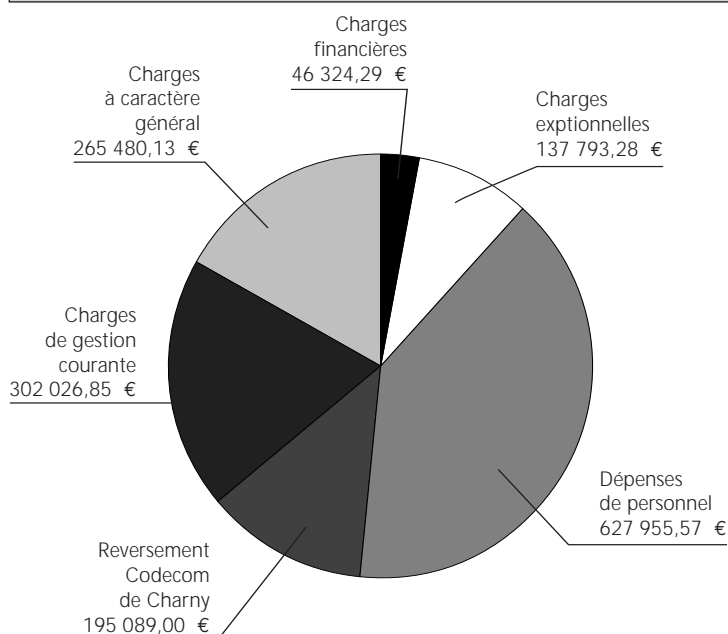
- 1) D'adopter la convention de transmission des données de l'état civil par Internet avec l'INSEE.
- 2) De voter les subventions 2006 aux associations.
- 3) De reconduire les tarifs pour le Centre de Loisirs du mois d'août à l'identique de 2005.
- 4) De valider le cadeau de la fête des mères, soit 15,00 euros TTC.
- 5) De rembourser un compteur et des travaux sur réseaux d'eau potable suite à une variation de pression.
- 6) De prendre des décisions modificatives de crédits sur le budget général et le budget des eaux.
- 7) De valider le dossier du contrat éducatif local et de le déposer dans le cadre de contrat de ville pour financement.
- 8) D'approuver les enquêtes publiques concernant le classement des voies en voiries publiques.
- 9) D'approuver la modification du POS.
- 10) D'approuver la convention de participation pour les travaux de sécurité, chemin du Halage.
- 11) De soutenir la motion concernant le développement des biocarburants en Meuse.
- 12) De valider la maîtrise d'œuvre du programme de voirie 2006 avec la DDE.
- 13) De valider le projet du rond-point de Montgrignon.
- 14) De donner une indemnité de technicité informatique à un membre du personnel.
- 15) D'annuler la délibération concernant les honoraires d'avocat.
- 16) D'autoriser le Maire à signer le marché concernant la réalisation du plateau surélevé avenue Demenois.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2005

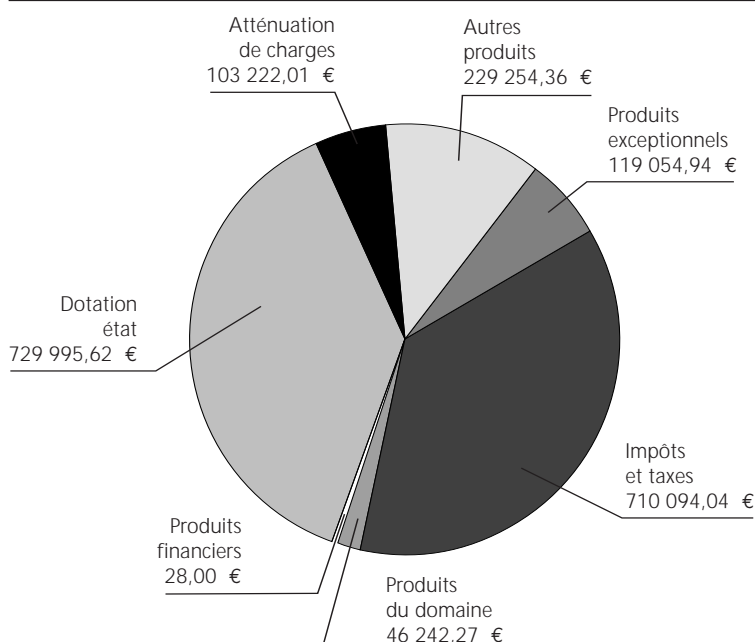
Le Compte Administratif général 2005 a été présenté au conseil municipal lors de la séance du 31 mars 2006. Ce document dresse et constate les dépenses et les recettes réalisées au 31 décembre de l'année concernée. Il est soumis à l'approbation des membres du Conseil municipal excepté le Maire puisque le compte administratif est le reflet de sa gestion. De plus, ce document est contrôlé par le percepteur qui a établi un compte de gestion qui doit correspondre parfaitement au compte administratif. L'excédent de ce bilan 2006 est reporté sur l'exercice suivant.

FONCTIONNEMENT 2005

DÉPENSES : 1 574 669,12 €

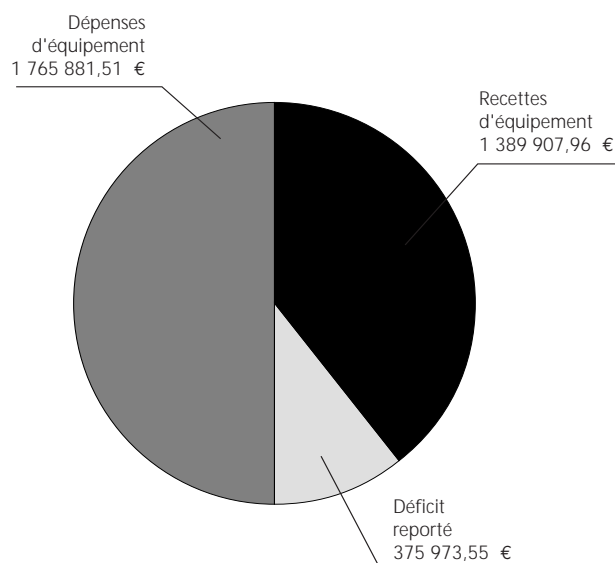


RECETTES : 1 937 891,24 €



Excédent de fonctionnement : 363 222,12 euros.

INVESTISSEMENT 2005



SERVICES DES EAUX 2005

- Dépenses d'exploitation :	117 808,23 €
- Recettes d'exploitation :	115 419,35 €
dont ventes d'eau :	109 755,08 €
- Excédents antérieurs reportés :	201 314,56 €
- Dépenses d'investissement :	17 893,39 €
- Recettes d'investissement :	329 560,48 €
- reste à réaliser :	188 056,00 €

Soit un résultat de clôture de 424 951,33 €

Au cours de la même séance la fiscalité 2006 et le budget primitif 2006 ont été votés.

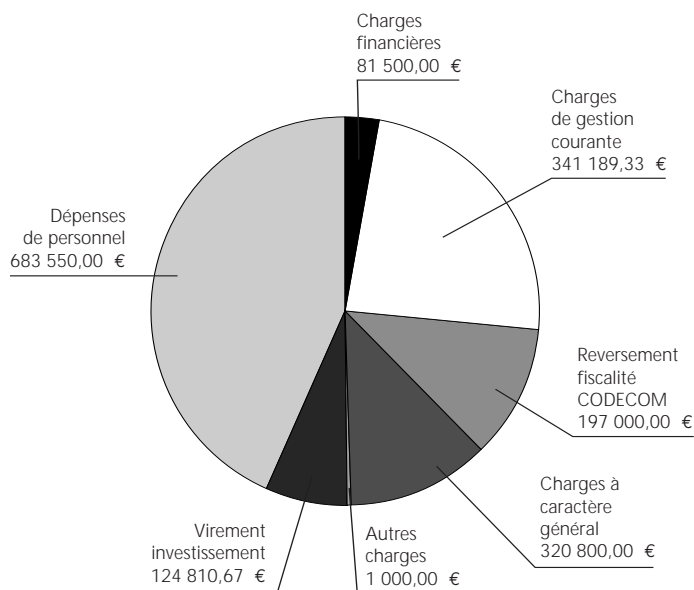
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taxe d'habitation	7,08	7,88	9,19	9,19	9,19	9,19
Foncier bâti	17,42	19,00	21,98	21,98	21,98	21,98
Foncier non bâti	26,02	27,74	32,35	32,35	32,35	32,35
Taxe professionnelle	5,44	5,98	0,00	0,00	0,00	0,00

Le produit attendu pour 2006 des quatre taxes directes locales se répartit ainsi :

- Taxe d'habitation :	279 927,00 €
- Foncier bâti :	428 610,00 €
- Foncier non bâti :	6 082,00 €
- Taxe professionnelle :	0 €

BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2006

DÉPENSES : 1 749 850 €

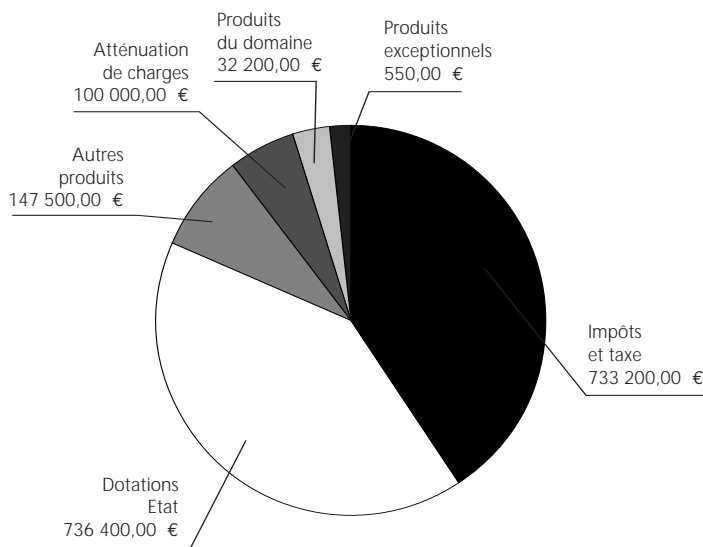


- **Charges à caractère général** : eau, gaz, électricité, entretien bâtiments, réseau, assurance, affranchissement, téléphone, fêtes et cérémonies, impôts et taxes, etc...
- **Frais de personnel** : rémunération et cotisations sociales.
- **Charges de gestion courante** : indemnité élus, cotisations retraite, contingent aide sociale, contributions intercommunales, subventions associations, participations collègues, etc...
- **Charges financières** : intérêts des emprunts.
- **Reversement Codecom** : transfert de charges voté à la Codecom de Charny.

BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT 2006

- Dépenses d'investissement : 1 712 796,71 €
dont reste à réaliser n-1 : 323 373,16 €
- Recettes d'investissement : 1 712 796,71 €
dont subventions : 342 700,00 €

RECETTES : 1 749 850 €



- **Charges diverses** : amortissement, charges exceptionnelles.
- **Produits du domaine** : location, redevances, concessions, revenus des immeubles.
- **Impôts et taxes** : impôts locaux.
- **Participations de l'Etat** : dotation globale de fonctionnement, compensations, participations diverses.
- **Autres produits** : produits divers, remboursements, atténuation des charges.

BUDGET ANNEXE DES EAUX 2006

- Dépenses d'exploitation : 118 500,00 €
dont entretien réseau : 10 000,00 €
- Recettes d'exploitation : 118 500,00 €
dont ventes d'eau : 110 000,00 €
- Dépenses d'investissement : 199 056,56 €
dont travaux sur réseau : 120 000,00 €
- Recettes d'investissement : 256 025,65 €

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE BELLEVILLE

Tél. : 03 29 84 31 81



- **DU LUNDI AU VENDREDI**
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00
- **LE SAMEDI**
de 9 h 00 à 12 h 00
(permanence Etat-Civil)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA CODECOM DE CHARNY-SUR-MEUSE



Zone des Marronniers
Tél. 03 29 84 33 44

- **LES LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI**
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- **LE MERCREDI**
de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

- **LUNDI** : fermé.
- **DU MARDI AU VENDREDI**
ouvert de 13 h 30 à 19 h 00.
- **LE SAMEDI**
ouvert de 9 h 00 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 19 h 00.
- **LE DIMANCHE**
ouvert de 9 h 00 à 12 h 00.



Cette liste récapitulative retrace les principales actions, mais il faut noter et souligner le travail effectué par les agents des services techniques au quotidien. A savoir tout l'entretien des espaces verts de la commune, le fleurissement, l'entretien régulier dans les bâtiments communaux (écoles, halle des sports, bâtiments des associations), l'entretien de la voirie communale et des chemins, la vérification régulière de l'éclairage public, les interventions sur le réseau d'eau, l'aide apportée aux associations lors de l'organisation de leurs manifestations. Ce dernier point est à souligner car cela représente beaucoup de temps donné par les services techniques aux associations qui ajouté aux subventions votées chaque année montre le soutien actif et concret à la vie associative.

A noter aussi le travail important pour l'installation des guirlandes et leur démontage.

Il faut féliciter aussi les agents des services techniques pour le travail de salage et de déneigement effectué lors d'intempéries hivernales. Les voies communales sont dégagées dans les meilleurs délais suivant un ordre de priorité qui met en premier les itinéraires de transports scolaires et urbains, ainsi que les endroits à risques.

Travaux terminés

- Changement de la chaudière de l'église avec la société IDEX.
- Pose de 2 ralentisseurs rue du Général Sarrail.
- Réalisation et pose de la rampe au columbarium.
- Robinet eau chaude à la halle des sports.
- Rampe de sécurité en prolongement du pont rue du Barrage.
- Remise en peinture de deux salles de classe.
- Remise à niveau des bouches à clé et regards rue du Général Mangin suite à pose d'enrobé dense.
- Mise en place de terre sur la zone du Wameau pour engazonnement.
- Réparation des containers à verre suite à incendie.
- Réalisation casiers à fiches pour bureaux de la mairie.
- Changement des candélabres rue Victor Hugo.
- Aviron : pose d'une nouvelle porte et renforcement des fenêtres.
- Presbytère : réalisation de la dalle pour la véranda.
- Pose de bornes de stationnement et de bandes jaunes d'interdiction de stationner.
- Réalisation et pose de placards pour le comité des fêtes.
- Remise en peinture des chalets à l'école maternelle.
- Fabrication et pose de potences pour fleurissement de plusieurs rues supplémentaires.
- Terrain de tennis : réparation du grillage.
- Réparations dans les locaux associatifs suite aux nombreux vols et dégradations.
- Travaux de reprise des concessions par l'entreprise Vassart.
- Travaux de voirie 2005.

Travaux en cours ou à effectuer

- Pose de barreaux supplémentaires pont du barrage → en cours, la CEO doit réparer la partie endommagée par un camion.
- Enrobé à réaliser rue Victor Hugo devant les pavillons individuels.
- Intervenir au local de l'association ferroviophile : l'électricité a été faite, il reste l'isolation.
- Cimetière : prévoir schiste rouge à certains endroits.
- Bibliothèque : prévoir remise en peinture extérieure.
- Presbytère : prévoir de repeindre les volets et de nettoyer la façade.
- Presbytère : pose du carrelage dans la véranda et terminer l'extérieur.
- Terrain de foot : grillage à réparer, à changer par la suite, demander devis.

- Terrain de foot : remise en peinture de la lisse et des poteaux.
- Aviron : consolider le soubassement des bâtiments.
- Abribus : retirer celui de la rue Sarrail, en accord avec le publiciste, l'abribus de la rue de Gaulle et de l'avenue Demenois seront enlevés, il est prévu d'en remettre un dans la rue du Colonel Driant, un près du LIDL, et à l'entrée de la rue de Douaumont. Le publiciste compte intervenir courant septembre 2006.
- Panneaux à redresser dans la commune.
- Mur à refaire entre les services techniques et la propriété Goulerot.
- Le giratoire de Montgrignon, dossier engagé, la consultation des entreprises est en cours.
- La rénovation de logements communaux : la plupart des entreprises sont intervenues.
- aménagement rue Aristide Briand : la consultation des entreprises est en cours pour les travaux d'assainissement effectués par le SMATUV, la commune s'occupe des travaux pour le remplacement de la conduite d'eau potable.
- pose d'un plateau surélevé au carrefour de l'avenue Gaston Demenois et de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny : la consultation des entreprises est faite.
- travaux de sécurité chemin de Halage : la consultation des entreprises est faite.

Dossiers à l'étude

- Cimetière : réfléchir sur le jardin du souvenir (abords) plus nouvelle demande concernant les cavurnes.
- Chauffage des bâtiments associatifs au Parc des Sports et toilettes pour ce secteur, subvention du contrat de ville à intégrer au financement.
- Agrandissement de la bibliothèque : le dossier de subvention est envoyé aux financeurs.
- Fenêtres de la salle des fêtes : une nouvelle demande pour la DGE est faite auprès de M. le Sous-préfet.
- Aménagement du carrefour des rues du Colonel Driant, République, du Colonel Mangin et du Général de Gaulle : la DDE a proposé 4 projets, suite à la réunion publique du 23 mai 2006, l'étude se poursuit en tenant compte des observations effectuées par les participants à la réunion.
- Les viabilités de l'extension de la zone industrielle du Wameau (CODECOM de CHARNY).
- Les viabilités pour 24 logements locatifs qui seront réalisés par l'OPAC 55.

Les élèves de grande section.



Sous l'œil attentif des accompagnatrices.



VOYAGE SCOLAIRE À AMNÉVILLE

Nous sommes partis en bus, il pleuvait fort. Arrivés au zoo, nous avons goûté bien à l'abri. Ensuite on est allé voir les animaux : les pingouins, les perroquets qui ont montré un joli spectacle, les ours polaires qui dormaient, les hippopotames, les crocodiles et les serpents.

Le soleil est revenu vers midi quand nous avons mangé au restaurant du zoo. Après on a vu les girafes, les éléphants, les tigres, les chameaux, les singes, les zèbres, les lions et les otaries qui sont si agiles.

On est reparti vers 15 h. On serait bien resté plus longtemps. C'était bien ! Et on a dormi dans le bus.

Les élèves de grande section.

Le 10 juin, nous avons fait un spectacle à l'école :

« Théo et Léa découvrent l'Afrique »



Tous les enfants de l'école ont participé. Certains ont chanté, dansé, raconté des histoires. On portait tous un costume africain. On avait fabriqué des instruments de musique, des tambours, des maracas, des bâtons de pluie...

Sur la scène, il y avait une case, un puits et un baobab...

Les petits de notre classe ont dansé sur le thème des couleurs avec des foulards rouges, des ballons jaunes, des cerceaux verts et des bâtons de pluie marron.

Nous avons aussi chanté Olélé et la chanson de l'hippopotame.

Il y avait de la musique africaine.



Les élèves de petite section.

L'ÉCOLE MAGINOT



Comme chaque année, l'École Maginot a donné aux enfants beaucoup de choix d'activités afin que chacun puisse participer au mieux dans les différentes actions proposées. Voici quelques uns des thèmes abordés :

LA SÉCURITÉ • En parallèle avec le travail fait dans les classes sur la sécurité, de la venue de gendarmes pour expliquer et faire comprendre, des épreuves pratiques proposées aux CM2, le projet Label-Vie a mis en œuvre dans la cour de l'école, un circuit dessiné au sol sur lequel les enfants évoluent à pied, à vélo, ou à trottinette. Chacun apprend à respecter les règles et mesure les effets produits en cas d'erreur.

UNE EXPOSITION • Gaulois et Gallo-romains n'ont plus aucun secret à dévoiler grâce à l'exposition prêtée par l'association « Vie et Tradition ».

DES SORTIES ÉDUCATIVES • Une classe « opéra » reliée à l'année Mozart, une classe découverte et environnement, des rencontres avec des correspondants à Rhodes, la visite du château de Versailles, la pêche à Herméville et les papy-pêcheurs...

UN FILM • Tourné dans l'école pendant la quinzaine contre le racisme, il a sensibilisé les enfants au respect et à la tolérance, à l'écoute de l'autre et à l'acceptation des différences.

UNE RECHERCHE • Qui était Maginot, l'homme qui a donné son nom à notre école ? La réponse peut-être trouvée dans Le Journal d'école, journal fait par les enfants.

UNE CHORALE • Pour honorer les mamans, quatre classes ont préparé des chants et les ont présentés le samedi

après midi pour la fête des mères, en association avec la Mairie.

LA LIAISON GS/CP • Les enfants de la maternelle sont venus de nombreuses fois travailler en atelier avec les CP afin de se familiariser avec l'école qui les accueillera à la rentrée.

UN TRAVAIL DE MÉMOIRE • La bataille de Verdun a été aussi au centre des travaux historiques tout au long de l'année scolaire en liaison avec toutes les activités qui ont lieu, concernant l'anniversaire de la Bataille de Verdun.

L'année scolaire 2005/2006 a donc encore été une année riche d'événements au sein de l'école qui n'arrête pas d'innover et de construire, de travailler sur des projets tous plus instructifs les uns que les autres ; ainsi, chaque enfant est pris en compte, afin qu'il sache lire, écrire, compter bien sûr., mais aussi raisonner et construire ses savoirs en ayant accès à une culture générale et ainsi, devenir un citoyen ayant sa place dans la société.

Après

« LE MÉANDRE »

et

« NEUF DE DER »,



Patrice MACEL, auteur meusien, propose
« LES FENÊTRES »



Juliette, jeune et jolie femme perd son mari, Patrick, des suites d'un accident de voiture. La voilà donc seule avec son gamin de cinq ans. Celui-ci est atteint d'une forme légère d'autisme. Seul, l'amour qu'elle porte à ce fils, Kévin, l'aide à tenir.

Des amis ou certains membres de la famille l'entourent, l'aident. D'autres, soit par maladresse, soit par méchanceté, la détruisent encore plus.

Puis vient la rencontre avec Serge, le « vieux monsieur riche du bas du village » qui se propose de les aider. Au fil des mois, Kévin se sent de mieux en mieux en sa compagnie.

Cela va naturellement jaser dans le village, surtout la méchante voisine qui lui voue une jalousie féroce.

Mais l'homme a, lui aussi, une énorme blessure de vie.

Qui va alors aider l'autre, malgré les bruits qu'on entend sortir des fenêtres du village ?

327 pages • 18 Euros

CENTRE DE LOISIRS DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE

DU 31 JUILLET
AU 25 AOÛT 2006

Le CENTRE AÉRÉ de BELLEVILLE accueille les ENFANTS de 3 À 14 ANS, du LUNDI au VENDREDI de 9 h 00 à 17 h 00, du 31 JUILLET au 25 AOÛT 2006.

INSCRIPTIONS ET TARIFS

Les INSCRIPTIONS et le RÈGLEMENT se feront à partir du JEUDI 1^{ER} JUIN à la Mairie de Belleville - 21, rue Général de Gaulle - 55430 BELLEVILLE-SUR-MEUSE - Tél. : 03 29 84 31 81.

Nous vous remettons une fiche de renseignements et une fiche sanitaire que vous voudrez bien remplir et retourner en Mairie.

LES DIFFÉRENTES FORMULES D'INSCRIPTIONS SONT :

- Formule 1 : journée complète + repas + goûter
- Formule 2 : journée complète + goûter
- Formule 3 : après-midi + goûter

Les tarifs sont à la semaine et/au mois (voir tableaux)

Le montant des participations sera encaissé lors de la remise de l'inscription. **Ne pas oublier de vous munir de vos bons de vacances fournis par la C.A.F. ou la M.S.A. en vue d'obtenir la réduction de votre participation.**

Les parents devront obligatoirement fournir l'attestation d'assurance responsabilité civile lors de l'inscription de l'enfant.

Les enfants de 3 ans participant au centre doivent obligatoirement être déjà scolarisés. (Fournir l'attestation de l'école).

Un tarif de 5 € sera appliqué par journée de camping (ceci est valable uniquement pour les formules 2 et 3).

L'ÉTÉ À BELLEVILLE

Les enfants seront encadrés par des animateurs qualifiés selon des formules adaptées.

- 3 - 4 ans : Des activités adaptées aux plus petits seront mises en œuvre.
- 5 - 7 ans : Jeux, camping, travaux manuels...
- 8 - 11 ans : Grands jeux, travaux manuels, camping, activités sportives...
- 12 - 14 ans : Grands jeux, camping, course d'orientation, randonnées vélos...

LES DIFFÉRENTES FORMULES

- Toute la journée avec repas
- Toute la journée sans repas
- après-midi seul.

TARIFS FORMULE 1 (avec repas)

	CODECOM DE CHARNY	HORS CODECOM
POUR 1 ENFANT	Semaine complète 49,00 €	Semaine complète 61,00 €
	S3 38,00 €	S3 47,00 €
	Mois 180,00 €	Mois 225,00 €
POUR 2 ENFANTS PLACÉS PAR ENFANT	Semaine complète 46,00 €	Semaine complète 58,00 €
	S3 35,00 €	S3 43,00 €
	Mois 165,00 €	Mois 206,00 €
POUR 3 ENFANTS PLACÉS PAR ENFANT	Semaine complète 44,00 €	Semaine complète 55,00 €
	S3 33,00 €	S3 41,00 €
	Mois 157,00 €	Mois 196,00 €
POUR 4 ENFANTS PLACÉS PAR ENFANT	Semaine complète 41,00 €	Semaine complète 51,00 €
	S3 30,00 €	S3 38,00 €
	Mois 144,00 €	Mois 180,00 €

TARIFS FORMULE 2 (sans repas)

	CODECOM DE CHARNY	HORS CODECOM
POUR 1 ENFANT	Semaine complète 40,00 €	Semaine complète 50,00 €
	S3 27,00 €	S3 34,00 €
	Mois 128,00 €	Mois 160,00 €
POUR 2 ENFANTS PLACÉS PAR ENFANT	Semaine complète 39,00 €	Semaine complète 49,00 €
	S3 26,00 €	S3 32,00 €
	Mois 122,00 €	Mois 153,00 €
POUR 3 ENFANTS PLACÉS PAR ENFANT	Semaine complète 37,00 €	Semaine complète 46,00 €
	S3 24,00 €	S3 30,00 €
	Mois 113,00 €	Mois 141,00 €
POUR 4 ENFANTS PLACÉS PAR ENFANT	Semaine complète 33,00 €	Semaine complète 41,00 €
	S3 22,00 €	S3 28,00 €
	Mois 106,00 €	Mois 133,00 €

TARIFS FORMULE 3 (après-midi)

	CODECOM DE CHARNY	HORS CODECOM
POUR 1 ENFANT	Semaine complète 28,00 €	Semaine complète 35,00 €
	S3 18,00 €	S3 22,00 €
	Mois 85,00 €	Mois 106,00 €
POUR 2 ENFANTS PLACÉS PAR ENFANT	Semaine complète 27,00 €	Semaine complète 34,00 €
	S3 16,00 €	S3 21,00 €
	Mois 78,00 €	Mois 98,00 €
POUR 3 ENFANTS PLACÉS PAR ENFANT	Semaine complète 26,00 €	Semaine complète 33,00 €
	S3 15,00 €	S3 19,00 €
	Mois 73,00 €	Mois 91,00 €
POUR 4 ENFANTS PLACÉS PAR ENFANT	Semaine complète 25,00 €	Semaine complète 31,00 €
	S3 14,00 €	S3 18,00 €
	Mois 67,00 €	Mois 84,00 €



Les mamans à l'honneur

C'est dans une salle des fêtes comble et en présence d'Yves Peltier, de Gérard Jacquemin, président de l'association des familles de Verdun-Belleville-Thierville et de plusieurs membres du conseil municipal, que la traditionnelle cérémonie organisée à l'occasion de la fête des mères vient de se dérouler.

Dans son mot d'accueil, Yves Peltier n'a pas manqué de rappeler « combien la commune était attachée à cette fête » et de souligner « le rôle important joué par les mamans au sein de la cellule familiale ». Des mamans pour lesquelles le maire réclame depuis longtemps un vrai salaire.

Après l'ouverture par l'harmonie municipale Saint-Sébastien, les élèves de l'école maternelle Charles Perrault, puis de l'école primaire Maginot se sont succédés sur le podium et ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour interpréter des chants et des danses ou réciter des poèmes. Les voix de la chorale paroissiale, dirigée par Anne-Marie Quenet et le talent de Thierry Grégoire à l'orgue ont enrichi cette cérémonie. L'occasion pour Denis Henrion, adjoint, de jouer les « Monsieur Loyal ».

A l'issue de cet après-midi en l'honneur des mères de familles, les mamans de l'année et les mamans ayant élevé quatre enfants et plus ont reçu une magnifique composition de fleurs.

Déjà présente sur VERDUN, BELLEVILLE et THIERVILLE, avec ses activités auxiliaire de vie (personnes handicapées), aide ménagère aux familles et personnes âgées, l'ADMR du Verdunois en partenariat avec l'Instance Locale de Coordination Gérontologique a mis en place un nouveau service de portage de repas à domicile.

Ce service s'adresse à tous les publics.

Il propose des repas froids (à réchauffer) livrés à domicile.

Un repas peut être fourni pour chaque jour de la semaine ; il est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat, d'un fromage et d'un dessert - vendu au prix de 8,50 € (avec possibilité de prise en charge partielle par le plan d'aide A.P.A.).

Les régimes sans sucre et sans sel sont pris en compte.

Toute personne intéressée voudra bien prendre contact auprès de :



Dominique, animatrice du portage de repas à domicile.



ASSOCIATION LOCALE ADMR DU VERDUNOIS

11 rue Léon Gambetta – 55100 VERDUN

Tél. 03.29.83.96.73

Un bénévole de l'association se déplacera à domicile afin d'expliquer les modalités pratiques d'organisation du portage de repas. Les commandes définitives seront éventuellement confirmées à l'issue de cette rencontre.

La MAISON FAMILIALE RURALE DE BRAS/MEUSE vous accueille pour vos réunions de groupes, pour louer des locaux, organiser des banquets et mariage et pour hébergement.

	GROUPES SCOLAIRES	AUTRES
Pension complète	23 €/jour/élève	28 €/jour/adulte 12 €/jour/enfant (jusqu'à 12 ans)
Demi-pension	15 €/élève	19 €/personne
Repas du midi	7 €/élève	12 €/personne
Repas du soir	5 €/élève	9 €/personne
Nuit	7 €/élève	8 €/personne
Nuit + petit déjeuner	10 €/élève	12 €/personne
Draps (quelque soit la durée du séjour)....	3 €/élève	3 €/personne
Occupation de l'ensemble des locaux en gestion libre	8 €/jour/élève, avec minimum de 160 €	
Salle à manger (50 pers. assises)	–	60 €
Salle à manger + cuisine	–	100 €
Location de vaisselle	–	40 €

• **Chauffage (pour tout le monde) : 30 €/jour et 50 € le week-end (en hiver).**

Quelque soit la nature de la réservation, une caution de 200 € est demandée. De plus, 50 % du montant total de la location demandée doivent être versés à la signature du contrat.

Ces tarifs ne couvrent pas les dégradations volontaires. L'utilisateur des locaux devra se garantir auprès de son assureur par une police RC Risques Locatifs. Prévoir que les locaux soient rendus propres et rangés.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales, être âgé de 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civiques et politiques.

Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription d'office (jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision des listes électorales), vous devez vous faire inscrire volontairement.

ADRESSEZ-VOUS À LA MAIRIE

- soit de la commune où vous avez votre domicile ou là où vous habitez depuis au moins six mois,
- soit d'une commune où vous êtes inscrit au rôle d'une contribution directe communale (impôts locaux) depuis au moins cinq ans,
- soit de la commune où vous êtes assujetti à résidence en tant que fonctionnaire public.

VOUS DEVEZ PRÉSENTER

- une pièce d'identité,
- selon le cas, un justificatif de domicile dans la commune ou de paiement des impôts locaux depuis plus de cinq ans,
- si vous habitez chez vos parents, une attestation de vos parents établie sur papier libre, certifiant que vous habitez chez eux.

CAS PARTICULIER

Si vous avez acquis la nationalité française, vous devez également présenter un certificat de nationalité ou le décret de naturalisation.

Vous ne pouvez vous déplacer

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez remettre une procuration établie sur papier libre à quelqu'un.

Vous pouvez également demander votre inscription par correspondance en envoyant les pièces indiquées par recommandé avec avis de réception.

QUAND S'INSCRIRE ?

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année avant le 31 décembre ; mais vous ne pourrez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales.

Vous pouvez être inscrit et voter la même année si :

- vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection,
- vous êtes fonctionnaire muté ou admis à la retraite après le 1^{er} janvier,
- vous êtes militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier,
- vous êtes naturalisé français après le 1^{er} janvier,
- vous recouvrez l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier.

A partir de quand puis-je voter lorsque je me suis inscrit sur les listes électorales ?

Tout dépend de la date à laquelle vous avez

déposé votre demande d'inscription en mairie.

Si vous faites votre demande d'inscription avant le 31 décembre année N, dernier jour ouvrable du mois de décembre, vous pourrez voter à compter du 1^{er} mars année N+1.

Si vous déposez votre demande après le 31 décembre, elle sera prise en compte dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales, et vous ne pourrez voter dans votre nouvelle commune d'inscription qu'à compter du 1^{er} mars année N+2. Vous conservez donc la possibilité de voter en année N+1 dans votre ancienne commune d'inscription.

Comment sont actualisées les listes électorales ?

A chaque bureau de vote correspond une liste électorale. Toutes les listes électorales font donc l'objet d'une révision annuelle au cours d'une période qui débute le 1^{er} septembre et s'achève le dernier jour du mois de février. Cette révision est prise en charge par une commission administrative qui examine toutes les rectifications à apporter. Les services municipaux affichent en mairie, le 10 janvier, un tableau rectificatif des listes électorales pendant dix jours qui peut être contesté au cours de cette période par les électeurs.

INSCRIPTION DES JEUNES ATTEIGNANT 18 ANS

Vous avez atteint l'âge de 18 ans entre les dates de clôture de listes électorales, soit entre le 1^{er} mars de l'année en cours, et le 28 (ou 29) février de l'année suivante.

Cette année, sont concernés les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2006 et le 28 février 2007

COMMENT ÊTES-VOUS INSCRIT ?

Vous êtes inscrit sans faire de demande individuelle sur les listes électorales de votre commune de résidence, lors des opérations de révision annuelle.

Ces opérations se déroulent cette année du 1^{er} septembre 2006 au 28 février 2007.

PROCÉDURE

La commission administrative procède aux inscriptions en utilisant les informations fournies par l'INSEE et en vérifiant si les conditions sont réunies (identité, domicile, nationalité...).

Attention, vous ne recevez pas de notification de votre inscription.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Les fichiers des jeunes de 18 ans pouvant actuellement être incomplets, il est préférable que vous vous renseigniez auprès de votre mairie, pour vérifier que vous êtes bien inscrit.

INSCRIPTION DANS UNE AUTRE COMMUNE

Vous souhaitez être inscrit dans une autre commune que celle indiquée par l'INSEE pour votre inscription d'office (à noter, le domicile de vos parents est réputé être le vôtre pour cette inscription).

Vous devez accomplir les formalités d'inscription volontaire.

Assurez-vous que vous n'avez pas été inscrit en même temps dans votre commune d'inscription d'office.

EN CAS DE LITIGE

Si vous avez été oublié, ou si la commission a estimé que vous ne réunissiez pas les conditions pour être inscrit (nationalité, domicile notamment), adressez-vous au tribunal d'instance dont dépend votre domicile.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE CONSTITUTION D'UN FICHER

En vue de la constitution d'un registre nominatif comportant les informations relatives à l'identité et à la situation des personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que des personnes adultes handicapées de plus de 60 ans, vous pouvez prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale à la Mairie de BELLEVILLE-SUR-MEUSE (Madame BOUCHERON) au 03 29 84 31 81, afin qu'une fiche d'inscription soit établie.

Cette démarche entre dans le PLAN CANICULE publié en mai 2004 qui prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes isolées.

La réglementation prévoit que les communes ouvrent un registre nominatif afin de permettre une intervention ciblée en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Cette inscription est facultative.

Chiens dangereux

Vous avez tous été touchés par les récentes affaires d'agressions par des chiens dangereux ; cela s'est soldé par le décès de deux enfants et des blessures graves pour plusieurs victimes, sans compter le traumatisme psychologique pour elles et leurs proches.

La Commune a déjà par le passé donné des informations quant aux dispositions légales s'appliquant aux propriétaires de chiens, notamment pour ceux de 1^{ère} et 2^e catégorie (voir *Belleville Démocratie n° 62*). Mais à la lecture de ces derniers événements, et afin de prévenir autant que faire se peut qu'un tel événement se produise sur notre territoire, il est rappelé ce qui suit :



- Que faire si je quitte la commune ?

En cas de déménagement, la déclaration doit être renouvelée à la mairie de mon nouveau domicile.

- Quelles sont mes obligations pour posséder ou détenir ce type de chien ?

- Je dois être majeur et non condamné pénalement.

- Je ne dois pas être un majeur sous tutelle.

- Il m'est interdit d'acquérir, de céder, d'importer ou d'introduire sur le territoire des chiens de première catégorie.

- La stérilisation est obligatoire pour les mâles et femelles de première catégorie.

- Sur la voie publique et les parties communes des immeubles collectifs, tous les chiens ci-dessus désignés doivent être muselés et tenus en laisse.

- Il m'appartient de disposer de tous les documents relatifs à mon chien en cours de validité ainsi que le récépissé de la déclaration en mairie afin d'être à même de les présenter à toute réquisition des forces de police et de gendarmerie sous peine de contraventions.

- Les transports en commun, les lieux publics et les locaux ouverts au public, sont interdits aux chiens de 1^{ère} catégorie ; sont accessibles aux chiens de 2^e catégorie s'ils sont muselés et tenus en laisse.

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Loi du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants.
- Décret n° 99-1164 du 29 décembre 1999 pris pour l'application du chapitre III du livre II du code rural.
- Arrêté du 29 décembre 1999 fixant les modèles de déclaration et de récépissé prévus à l'article 211-3 du code rural.
- Arrêté du 27 avril 1999 pris pour l'application de l'article 211-1 du code rural et établissant la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux faisant l'objet des mesures prévues aux articles 211-1 à 211-5 du même code.

LA LOI CLASSE LES CHIENS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DANGEREUX EN DEUX CATÉGORIES :

- 1^{ère} catégorie qui regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer l'origine par un document, par exemple, Pitbulls, chiens assimilables aux chiens de race Mastiff et chiens d'apparence Tosa-Inu.

- 2^e catégorie qui regroupe les chiens de garde ou de défense inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises), par exemple American Staffordshire Terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien.

NB : Les Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler appartiennent à la 2^e catégorie même sans inscription au LOF. Mais par contre un American Staffordshire non inscrit au LOF est considéré alors en première catégorie et doit être stérilisé.Expo

La déclaration en mairie de détention de chiens relevant de la première catégorie (chiens d'attaque) et de la deuxième catégorie (chiens de garde et de défense) EST OBLIGATOIRE.

Le déclarant est tenu de renseigner une fiche spécifique avec les coordonnées précises du propriétaire ou du détenteur de l'animal ainsi que l'âge, le sexe et le type de chien.

CETTE DÉCLARATION EST COMPLÉTÉE PAR LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS :

- l'identification du chien (n° du tatouage, date)
- la vaccination antirabique (référence du certificat vétérinaire)
- l'assurance (attestation spéciale établie par l'assureur)

de plus et uniquement pour les chiens de la 1^{ère} catégorie

- un certificat établi par le vétérinaire qui a réalisé la stérilisation de l'animal, obligatoire depuis le 6 janvier 2000.

Un récépissé de cette déclaration, délivré par la mairie, lieu de résidence du détenteur de l'animal, est remis au déclarant accompagné d'une notice d'information (récépissé demandé lors des contrôles de police).

En cas de doute sur la catégorie dont relève l'animal, prendre contact avec la direction départementale des services vétérinaires.

INFOS PRATIQUES

- Dois-je souscrire une assurance spéciale ? OUI

L'assureur doit établir une attestation spéciale d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire d'un chien visé par la loi du 6 janvier 1999, et qui couvre les dommages que l'animal pourrait causer aux tiers. Cette attestation doit mentionner le numéro du contrat d'assurance et sa date d'échéance et doit être présentée au moment de la déclaration. Dans le cas où le souscripteur du contrat n'est pas le propriétaire ou le détenteur de l'animal, l'attestation mentionne le nom du propriétaire ou du détenteur du chien.

En conséquence, la Municipalité invite tout propriétaire ou résidant qui ne serait pas en règle avec la législation à venir le faire rapidement et ce avant le 20 juillet, dernier délai.

Le non respect de ces dispositions entraînera des poursuites systématiques et les sanctions fortes prévues par la loi.

Expo

La bibliothèque ne pouvait passer sous silence l'évocation du 90^e anniversaire de la bataille de VERDUN. Au-delà des combats, c'est par leurs écrits que l'association a voulu rendre hommage aux poilus par l'intermédiaire de leurs notes et de leurs correspondances.

En complément, quelques objets, des photos inédites, des cartes postales, tout cela provenant de fonds privés, sont venus étayer l'expo. Que leurs propriétaires en soient remerciés.



Belle....Ville ! Grâce à vous !

Quel bonheur pour la municipalité de constater chaque année toujours plus de participation de votre part aux efforts pour rendre la commune plus belle, plus accueillante, que ce soit par les illuminations au moment des fêtes, ou par le fleurissement aux beaux jours.

Force est de constater que cette année encore le nombre de logements, de maisons, de jardins décorés ou fleuris va grandissant, accompagnant ainsi l'action et les investissements de la commune.

Tout ceci demande de l'énergie, du temps, du goût ! Sans oublier également le coût ! Mais la réussite est au bout, et se promener dans Belleville est bien souvent l'occasion de se faire plaisir, de découvrir de nouvelles idées, de nouvelles compositions... à copier sans modération bien sûr ! Au passage, un grand coup de chapeau aux services techniques qui assurent l'entretien et l'arrosage des plantations communales, mais aussi un coup de chapeau aux particuliers qui, l'un désherbe, l'autre taille, parfois la propriété délaissée par le voisin... A quand l'effort de tous ?

Il reste encore à faire, et nos efforts ne s'arrêteront pas là. Comptez sur nous, comme nous comptons sur vous, et soyons ensemble fiers d'être à BelleVille !!!

La Municipalité.



BIO-PESTICIDES... LES PRÉPARATIONS « MAISON »

Malgré leur petit air démodé, nos chères recettes de grand-mères n'ont pas fini de nous surprendre. Les parasites feraient bien mieux de se méfier, au lieu de rire sous cape de ces mixtures à base de plantes, car elles en ont délogé plus d'un !

A une époque où le tabac n'a pas une bonne réputation, la récupération de mégots va être un peu plus difficile. La nicotine a fait ses preuves depuis longtemps (écrits du XVI^e siècle), mais vu sa toxicité, son utilisation doit rester limitée aux cas difficiles, comme la pullulation de pucerons par exemple. Pour la recette, faites bouillir 150 g de mégots dans 5 litres d'eau, filtrez et diluez dans 4 fois son volume d'eau. Pulvériser en prenant soin de vous protéger. Tenez la préparation à l'écart des enfants. Attendez 10 jours avant de consommer fruits et légumes.

La rhubarbe, pour effrayer les pucerons : plonger 500 grammes de feuilles fraîches de rhubarbe dans 3 litres d'eau bouillante et laisser infuser 24 heures. Ajouter du savon liquide et pulvériser.

Une recette pour combattre la moniliose des fruitiers : infuser 300 grammes de feuilles et racines de raifort dans 10 litres d'eau. Pulvériser la bouillie à deux ou trois reprises lors de la floraison.

Encore une fois, la chasse aux parasites est ouverte.

Alors si vous préférez utiliser vos propres armes pour la bataille et si vous êtes en mesure de tolérer la présence de certains rebelles dans votre jardin... à vos marmites !!



Je vais me régaler !

La faute à qui ?



N'oubliez pas de visiter le site Internet de la Commune sur
www.bellevillesurmeuse.com

Vous y retrouverez toute la vie de Belleville sur Meuse... La Vie

Mais au fait, saviez-vous qu'il existe un Belleville sur Vie ?

En Charente, oui !

Et bien rendez-leur aussi visite sur

<http://monsite.wanadoo.fr/bellevillesurvie/>

Sans anticiper sur l'avenir, je crois pouvoir vous dire que nous aurons bientôt l'occasion de vous en reparler !

Belleville fait le cirque !



Pour la plus grande joie des petits et de grands, un cirque est venu envahir la place Maginot.

En ce début mai, les animaux exotiques et le chapiteau tout coloré sont venus illuminer le regard des spectateurs.

PREMIER CONCERT DE PRINTEMPS DES CHŒURS DE L'HARMONIE DE THIERVILLE

Le samedi 18 mars dernier a eu lieu au théâtre municipal de Verdun un concert regroupant les Chœurs de l'Harmonie, le Big Band, et les Chanteurs de la Paix, pour l'opération nationale : «Mille Chœurs pour un regard», organisée par Retina France.

Le lendemain 19 mars, les chœurs de l'Harmonie de Thierville, dirigés par Jean-Marie Piron, ont donné leur premier concert, sans la formation musicale à la salle des fêtes de Belleville. Une cinquantaine de choristes, accompagnés au piano par Sylvie DUPUIS, ont interprété des pièces variées de leur répertoire.

Une première partie plutôt classique avec, année Mozart oblige, l'Ave Verum Corpus, des pièces de la liturgie Orthodoxe Russe, des chants de la renaissance et ceux du festival de l'histoire.

La seconde partie, plus légère, a rendu un hommage au 90^e anniversaire de la bataille de Verdun avec le Pinard de Louis Bousquet, composé en 1916, des Negro Spiritual et des pièces plus récentes : le Printemps de Michel Fugain, les Comédiens de Charles Aznavour, Vois sur ton chemin, du film « Les choristes ».

Le public chaleureux ne voulant plus quitter la salle «en a redemandé». L'après midi fut clôturée par le temps du muguet repris par les auditeurs.

Ensuite, Monsieur Yves Peltier, maire de la commune, a remercié la chorale de sa prestation et l'a réunie pour le pot de l'amitié.

La presse locale n'ayant pas annoncé ce concert, il y avait peu de public, mais un public de qualité.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

LE COIN DU POÈTE

CATHEDRALE

Des roulements de tambours au chœur de la
cathédrale
Les arbres appellent au secours, le ciel est couleur
d'opale
Et tous ces hommes qui courent dans un paysage de
flammes
Et le fleuve qui s'écoule en regardant les étoiles.
Verdun, mais la paix t'attend au bout
Sur un chemin sans barrières
Où nos enfants pourront rêver d'amour
Sans frontières
Ils se sont tus les tambours au chœur de la
cathédrale
Les femmes pleurent leurs amours perdus sous les
pierres tombales
Voyage aller sans retour pour une terre sans larmes
La Meuse coule toujours en regardant le étoiles
La vie continue autour de la cathédrale
Partout des enfants qui courent vers des feux de
carnaval
Partout des enfants qui jouent sous un soleil floral
Mille ans d'amour en regardant les étoiles
Verdun, la paix vient au rendez-vous
Sur nos chemins sans barrières
Où nos enfants peuvent rêver d'amour
Sans frontières
Poème composé par Brigitte SCHAAL,

20 ANS DÉJÀ

le premier semestre de l'année 1986 est riche de problèmes qu'il faut résoudre. On parle de la fermeture d'une classe au groupe primaire . Le conseil municipal décidera de porter la décision devant le conseil d'école et les parents d'élèves. Le courrier de M. le Maire, ainsi que la pétition (signée par la quasi totalité de parents) demandant l'ajournement de la décision parviendra à M^{me} l'inspectrice d'académie.

Belleville connaît des problèmes d'alimentation en eau potable. Il est décidé de s'alimenter à partir de la ressource aquifère de la plaine de Bras. Mais devant le coût de l'opération, (255 0000 francs) toute sollicitation d'aides financières est acceptée.... Ainsi que l'augmentation du prix de l'eau ! (2.50 f/m³).

HEUREUSEMENT, QUELQUES BONNES NOUVELLES

Pour se remonter le moral et garder la forme, il est décidé l'implantation de 10 plaques figuratives représentant un parcours de santé aux abords du stade du parc à ballons.

Et pour chérir celle que l'on aime tant, le conseil décide d'offrir, à chaque maman habitant la commune et ayant élevé au moins quatre enfants, un cadeau et un bouquet de fleurs. Délicate intention, non ?

LIRE A BELLEVILLE

L'assemblée générale de la bibliothèque s'est tenue le 12 mai 2006 à la salle des fêtes. En présence de M le Maire, représentant M. NAMY président du conseil général excusé, des membres du conseil d'administration et de quelques adhérents, le président a présenté le rapport moral et le rapport d'activités. En l'absence pour raison de santé de M^{me} GARAUELLE, trésorière, c'est M Ivan PARIS, vice-président, qui a présenté le rapport financier. Après avoir excusé M^{me} CAZIN, conservateur départemental, et quelques membres du conseil d'administration pris par ailleurs, le président a déploré l'absence d'adhérents. N'oublions pas que « Lire à Belleville » est une association et pas seulement un distributeur de livres ! La vie, le fonctionnement et les orientations de la bibliothèque doivent intéresser tous ses membres.

Les débats n'en ont pas été moins fructueux et nous espérons pour l'AG 2007 une salle peut-être pas pleine mais tout au moins à moitié !

Les membres élus au conseil d'administration se sont réunis pour pourvoir aux postes suivants :

M le Maire ou son représentant

Président :	M. Alain QUINQUET
Vice-président :	M. Ivan PARIS
Trésorière :	M ^{me} Elisabeth QUINQUET
Trésorière adjointe :	M ^{me} Corinne DI MARCO
Secrétaire :	M ^{me} Annette BASCHIROTTO
Secrétaire adjointe :	M ^{me} Liliane TOUSSAINT
Membres :	M ^{me} Christine PINSARD, M ^{me} Françoise PELTIER, M ^{me} Claudine FLORENTIN, M ^{me} Josette GOUJON, M. Jean-Luc SCHINTZLER, M ^{me} Annette PIERSON

Association Belleville Avenir

Les temps changent, les traditions se perdent ! Notre Foire aux Puces n'a pas eu lieu à l'Ascension mais les 11, 12 et 13 mars 2006.

Cette nouvelle date nous a permis de nous démarquer d'autres brocantes et, puisque nous avons la chance de disposer d'une salle grâce à la municipalité de Belleville, d'accueillir nos visiteurs dans de bonnes conditions, quelle que soit la météo.

111 personnes nous ont fait confiance : elles ont déposé 1 586 articles dont plus de la moitié a été vendue (851 articles) !

L'esprit et les buts eux, n'ont pas changé : rendre service aux déposants et redonner entièrement le bénéfice de ces 3 jours de travail à des œuvres sociales choisies par l'ensemble des bénévoles.

AUTRE NOUVEAUTÉ : nous allons organiser, le 7, 8 et 9 octobre, une bourse aux vêtements, dans la salle des fêtes de la mairie de Belleville. Beaucoup d'anciens «clients» regrettaient que nous ayons abandonné cette activité. Mais il fallait une main d'œuvre nombreuse ! L'arrivée de nouveaux bénévoles devrait nous permettre de les satisfaire, alors profitez-en pour renouveler à petits prix votre garde-robe et celles de vos proches.

Voilà ! Le rendez-vous est fixé ! A bientôt.

La Présidente.

Les anciens combattants rois d'un jour



Même si, avec le temps, leur cercle a tendance à rétrécir, les Anciens Combattants de la section de Belleville, que préside Denis Henrion, n'en sont que plus motivés pour se retrouver à quelques reprises au cours de l'année. Soixante hommes et femmes viennent de se retrouver à la salle des fêtes de Belleville pour la traditionnelle galette des rois. Un moment de grande convivialité, d'autant plus apprécié qu'il était doublé d'un thé dansant animé par Philippe Chanteur et ses musiciens. Café et brioche ont été offerts aux participants, le point final d'un après-midi qui s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse.

L'HARMONIE MUNICIPALE

Saint-Sébastien DE BELLEVILLE



Ce début d'année 2006 a été l'occasion de prouver que l'Harmonie sait faire preuve de dynamisme. En effet, ce week-end du 28 janvier, nous avons effectué notre traditionnel concert de St Sébastien qui a eu un bel auditoire, suivi le lendemain par un loto dans la salle des fêtes de Belleville. Le 19 février ont débuté les commémorations du 90^e anniversaire de la Bataille de Verdun. Ce mois d'avril a, quant à lui, été un mois exceptionnel, puisque nous avons été fort occupés quatre week-end sur cinq :

- Le 2, la journée de nos «Têtes blanches» dont les bénévoles ont toujours autant de plaisir à s'occuper, en coordination avec la municipalité
- Le 15, l'ouverture de la fête foraine
- Le 23, la bourse multi-collections militaria qui, hélas, ne connaît plus le même succès depuis quelques années
- Le 29-30 et le 1^e mai, après plusieurs semaines de travail lors du Grand Prix National de musique qui s'est déroulé à Villeneuve sur Lot (47), nous nous sommes vus récompensés

par un prix d'honneur et un prix de direction. Les Bellevillois peuvent être fiers de leur harmonie car nous étions les seuls représentants lorrains. En mai, commémoration au monument, le 20, aubade pour la fête des mères en juin, le 8 et le 18, commémoration au monument.

Lors de notre Assemblée Générale du 11 mars, après lecture des

différents rapports, le Conseil d'Administration se compose comme suit :

- Président d'honneur : Yves Peltier
- Président : Serge Vallerin
- Vice président : Bruno Mandile
- Trésorière : Yvonne Di Marco
- Secrétaire : Christelle Patenere
- Secrétaire adjointe : Liliane Pierre
- Membres de droit représentant la municipalité : Régine Munerelle, Annette Pierson, Yvan Paris
- Autres membres :
 - Chef de musique : Emmanuelle Vauchelet :
 - Responsable instrument : Jean Claude Lievre

Priscilla Mandile, Sylvain et Arnaud Dessissaire.

Nous tenons à remercier la municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte (logistique et financière), ainsi que le Conseil Général qui contribue à la formation de nos musiciens.





L'Association Ferroviophile Belleville 55

29, rue Saint Victor – 55100 VERDUN – Tél. 03 29 86 05 44

Président : Jean-Pierre CLINQUART

3, rue Chanteraine - 57680 NOVEANT sur Moselle - Tél./Fax 03 87 52 86 15

Nouvelle année ! Nouveau défi...



Après un début d'année marqué par la traditionnelle assemblée générale annuelle, la vie de l'AFB fut ponctuée par ce qu'il est commun d'appeler « le changement dans la continuité » avec la préparation et l'organisation de la traditionnelle bourse multicollections de février 2006, qui fut une fois encore couronnée de succès pour les organisateurs et empreinte de satisfaction pour les boursiers participants.

Puis, dès le printemps, des déplacements à **Forbach, Belfort, Thionville**, ainsi que **Nouvion et Arlon** seront programmés quant à eux en mai et en juin. Mais pour présenter un bel exemple, les membres de l'AFB ont dû donner une cure de jouvence au réseau d'exposition. En effet, les couleurs vives des floccages utilisés palissent au fil des ans. Les quelques semaines nous séparant de la première sortie ont été nécessaires à cet ouvrage. Nouveau floccage, échange des contacts électriques, nettoyage de l'ensemble des accessoires, peinture, etc. En bref, tout ce qui était utile pour conserver en état le réseau qui a déjà été présenté plus de quarante fois dans diverses expositions du quart Nord-Est.

Le remise en état faite, la première exposition se profilait : **Forbach**. Comme il est de coutume lors de ces rencontres, accueil chaleureux et convivialité furent de mise à chaque fois.

Les membres de l'AFB qui ne participent pas à ces sorties n'étaient pas en reste car les activités du club ne se limitent pas uniquement aux expositions. Il y a toujours les éternels travaux d'amélioration et de modifications du grand réseau du club et ce n'est pas un mince ouvrage, et puis bien sûr, il y a toujours le CEL à l'école primaire.

Autre grand projet : la 3^e édition du « Belleville Model'Expo » qui se déroulera à la halle des sports A.Convard, le 28 et 29 octobre prochain. Là, il y en aura pour tous les goûts : des circuits de train à différentes échelles, des avions, des bateaux, des modèles en carton,

des figurines et autres dioramas ainsi qu'une présentation de véhicules radio-guidés tout terrain et ce qui sera certainement le clou de la manifestation : plusieurs envois de mini montgolfières si, bien sûr, les conditions le permettent.

Que du beau spectacle pendant ces jours. Venez nombreux, pour rêver devant ces magnifiques réalisations. Nous vous accueillerons le samedi de 13h30 à 18h et le dimanche de 9h30 à 17h30. L'entrée est de 3 euros pour les adultes et gratuite pour les moins de 14 ans accompagnés, autant dire « donnée » pour ce merveilleux voyage au pays de lilliput.

Alors venez nombreux, même en famille. Nous vous attendons.

A BIENTÔT.

Contact AFB :

**03.29.86.05.44 ou 03.87.52.86.15
ou 06.81.89.28.43**

Réunion de travail : un vendredi sur deux à 20h30 au local (école primaire place Maginot).



oisse... info paroisse... info paroisse... info paroisse... info paroisse... info paroisse...



Le caté... tous concernés !

LE DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2006,
DE 9H00 À 16H 00

Ce dimanche sera la journée de lancement du KT sur notre grande paroisse. Merci à tous ceux qui choisiront d'être là, avec les enfants et leurs catéchistes, pour tout ou partie de la journée¹ !

La catéchèse ! Bien sûr il y a des enfants qui se retrouvent régulièrement avec des catéchistes. Merci à elles et à eux ! Bien sûrs il y a des jeunes et des adultes qui prennent du temps pour approfondir leur foi et vivre en amitié avec Celui qui nous appelle à nous aimer les uns les autres, comme Lui-même nous aime. Quelle chance !

Mais la catéchèse c'est aussi l'affaire de toute la paroisse ! Peut-être serait-il plus lucide d'écrire que le caté "devrait" être l'affaire de tous... mais que ce n'est pas encore le cas.



Fête de l'amitié !

LE DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE 2006,
DE 10H00 À 18H00 - SALLE CASSIN

Ce jour là, les chrétiens de la paroisse St Vanne en Verdunois invitent tous les habitants de Belleville,

Belrupt, Bras, Champneville, Charny, Chattancourt, Fromeréville les Vallons, Glorieux, Haudainville Marre, Sivry la Perche, Thierville, Vacherauville et Verdun² ... à vivre une journée d'amitié, dans « la force d'aimer »

Entrée libre, bien sûr ! Chacun pourra y venir quand il veut et rester le temps qu'il veut.

Le matin tous ceux qui le souhaitent pourront participer à la messe. Nous y prierons tout particulièrement pour tous les baptisés, les mariés et les défunts de l'année.

A la fin de la célébration, il y aura le verre de l'amitié offert à tous (même à ceux qui ne sont pas venus à la messe !)

Suivra un bon repas servi pour un prix plus que raisonnable (sans doute 10 € !)

Dans l'après midi enfants, jeunes et adultes pourront passer de stand en stand pour se divertir et mieux connaître les diverses propositions faites aux habitants de notre grande paroisse.

Merci de noter dès maintenant ces deux dates³.

A très bientôt la joie de passer de bons moments avec vous

Père Guy
Curé de la paroisse.

1 Eglise de St Sauveur avec les CE2, église de Bras avec les CM1 et de St Jean Baptiste avec les CM2.

2 Communes citées par ordre alphabétique.

3 Pour tous renseignements : secrétariat paroissial, 14 bis, rue Victor Schleiter, 55100 Verdun - Tél. : 03 29 84 69 13.



Nous avons remplacé les thés dansants mensuels par des repas dansants avec orchestre musette.

- 6 DÉCEMBRE 2005 :
Thé dansant avec seulement 25 personnes présentes !
- 7 DÉCEMBRE 2005 :
Assemblée générale ordinaire, plus repas dansant gratuit pour les adhérents de Belleville de plus de 70 ans (84 personnes pour les amis du club).
- 14 MARS 2006 :
Réunion «Bouton d'or». Journée entièrement gratuite avec repas et jeux divers pour 54 personnes.

Club des personnes âgées de Belleville

- 22 MARS 2006
Repas dansant avec un orchestre de variété et musette. 90 personnes ont apprécié cette nouvelle formule, plus 20 personnes pour le thé dansant après 14 h.
- 27 AVRIL 2006
Voyage d'une journée dans les Ardennes. Très belle journée avec Marine Evasions.
- DU 10 AU 17 JUIN 2006
Vacances en Espagne sur la Costa del Sol. Compte rendu dans le prochain bulletin.
- 27 JUIN 2006
Réunion «Naturalis». Journée gratuite avec repas et jeux divers.

- 13 OCTOBRE 2006
Réunion «Seniors». Journée gratuite avec repas et jeux divers.
- 6 DÉCEMBRE 2006
Assemblée générale, plus repas gratuit pour les adhérents de plus de 70 ans, habitant à Belleville.

Et toujours les lundis et jeudis (sauf fériés et vacances scolaires) de 13h30 à 18h, jeux divers à la MJC de Belleville.

En vous souhaitant de bonnes vacances, rendez-vous en septembre.

Sincères amitiés,
La Présidente du club,
Angèle Demoute.

La Rando Bellevilloise :

deuxième édition



Encore une fois un succès grâce aux efforts concertés du Comité des fêtes de Belleville sur Meuse et l'association Belleville Nature Environnement (BNE).

Cette année, le nombre de participants est resté stable malgré la concurrence forte en cette période de l'année, avec de plus le même jour, une marche organisée dans le cadre des cérémonies du 90ème anniversaire de la Bataille de Verdun sur le même secteur.

De la bouche même des participants : « Une belle balade ! », d'autant que le beau temps était au rendez-vous. Mais ce qui est apprécié ce sont les jeux organisés sur le thème de l'environnement, sur la capacité d'observation des marcheurs, petits ou grands : cette année, il fallait par exemple retrouver la chronologie de photographies prises le long du parcours hélas mélangées



lors de l'impression ! Il fallait aussi retrouver des fleurs d'après leur photo noir et blanc : une bonne occasion d'apprendre la flore de notre région. Sans oublier les jeux pour les enfants (mais auxquels des grands ont pris du plaisir à participer), faisant appel à leurs sens pour reconnaître une odeur cachée dans une boîte perforée ou une fleur d'après une planche photographique.

Alors vous ne serez pas étonnés, et déjà nous pouvons vous l'annoncer :

La troisième édition se déroulera le premier dimanche de juin comme les deux précédentes, et ce sera donc le dimanche 3 juin 2007.

Réservez cette date et venez nombreux, et en famille, pour



découvrir notre patrimoine bellevillois, nos belles promenades, notre flore, voire notre faune pour les plus chanceux.

Merci à la municipalité pour son soutien, merci aux services techniques et administratifs pour l'organisation, la sécurité, merci aux bénévoles du Comité des Fêtes pour l'assistance matérielle, l'encadrement, le balisage, merci aux bénévoles de BNE pour la cartographie, l'éducation à l'environnement, et surtout merci à tous les participants. Longue vie à la Rando Bellevilloise !

PS : n'oubliez pas : le premier dimanche de juin !!! chaque année ! Et chaque année différente !

A l'année prochaine donc, et que le message passe.

Pour le Comité des Fêtes de Belleville et BNE,
G. DUREY.





Du côté du dojo Thierry Udron

JUDO CLUB BELLEVILLOIS

J'invite un copain



Afin de mieux connaître le judo et le dojo, nous avons proposé à chaque judoka d'amener un copain pour participer à une séance de découverte.

Plusieurs activités ont été proposées en fonction de l'âge des enfants, du baby-judo pour les 4 -5 ans jusqu'aux adolescents. Dans l'ensemble, tout le monde a adhéré à l'idée et répondu favorablement à l'invitation en amenant un ami sur les tatamis.

Chacun a pu, en dehors des conversations dans la cour de l'école, faire vivre son sport en direct. Et les invités ont pu, en toute convivialité, approcher le judo d'une façon ludique.

Le but de cette animation était de permettre aux visiteurs de se défaire des a priori envers les arts martiaux, perçus parfois comme des sports violents par certains (la « bagarre ») ou comme un jeu par d'autres.

Les enfants présents ont effectivement réagi de manière très favorable en se sentant finalement très à l'aise.

Cette journée « Portes ouvertes » a permis d'ouvrir le dojo à un autre public, d'atteindre notre objectif, de modifier le regard des non initiés sur les arts martiaux et démontrer que le judo peut être aussi pratiqué hors des compétitions comme un véritable sport de loisir.

Boxe Française Savate du Bellevillois

Cette année, le club Boxe Française Savate du Bellevillois a organisé avec succès la finale du championnat de boxe française de Lorraine.

Quatre jeunes licenciés ont représenté les couleurs du club lors de ces différentes rencontres :

- Brandon HOLLARD, catégorie benjamin, est allé jusqu'en Finale Lorraine.
- Axel TEHAMI, catégorie benjamin, en Finale Est.
- Jonathan SANHAGI, catégorie minime, en Finale Est.
- Idris TSITSIEYV, catégorie minime, en Finale Est.

En adulte, Christian D'HELFT a combattu en Finale Est à Macon.

La relève semble assurée par un ensemble de jeunes boxeurs âgés de 7 à 9 ans.

Avec un nombre de licenciés stables, l'année 2005/2006 a été bénéfique pour le club et celui-ci envisage pour 2007 :



- Maïté SANHAGI, gant d'argent technique honneur ;
- Xavier MAGAT combat en honneur ;
- Alain HENRY (gant blanc) préparation pour les combats en KO 2^e série ;
- Axel LADJAMI (gant blanc) préparation pour les combats en KO 2^e série ;
- Kevin IMPING (gant blanc) préparation pour les combats en KO 2^e série ;

- Christian D'HELFT (gant jaune) préparation pour les combats en KO 2^e série.

Devant la recrudescence de licenciés, le club envisage de former d'autres initiateurs.

L'autre grand projet du club est d'orienter une partie de ces activités vers la « savate forme », nouvelle discipline sportive qui devrait surtout intéresser un public essentiellement féminin.

Les « 500 huns » à Epinal pour les Masters Régionaux par Equipe ce fut le 30 avril 2006 après avoir été 2^e au classement du Comité.



Nous sommes partis pour les masters avec une équipe au complet (5 joueurs, 1 scoreur et 1 coach) avec l'objectif d'être dans le trio de tête des gagnants pour pouvoir participer aux Masters Nationaux qui se déroulaient à Saint-Nazaire.

C'est avec une grande satisfaction que l'équipe passa la 1^{ère} phase (rencontre contre 3 autres équipes) et disputa les quarts de finale. Les joueurs tous très motivés firent leurs maximum contre les nouvelles équipes adversaires de cette 2^e phase et ce fut payant car nous nous retrouvions en finale face à l'équipe de Moyennmoutier !!! Nous avons fait 2^e mais notre objectif premier était atteint ; nous allions à Saint-Nazaire !!!

Photo de l'équipe lors des Masters Régionaux par Equipe à Epinal

Ce sont les 13 et 14 mai 2006 que l'équipe partit disputer les Masters Nationaux par Equipe à Saint-Nazaire. Nous sommes donc 5 joueurs très motivés et souhaitant faire au moins le résultat des années précédentes.

Lors de la 1^{ère} phase, nous avons rencontré les équipes de Bray Dune B, Remungol et Saint-Jean de Mayenne. C'est avec une grande satisfaction que l'équipe fut sélectionnée pour la phase suivante. Les choses sérieuses allaient commencer, plus nous allions avancer dans la journée, plus les équipes allaient être difficiles à jouer.

Le tirage de la 2^e phase, nous faisait rencontrer les équipes de Granville, Local-Mendon et Briollay. Deux matchs nuls, et un perdu, ne nous laisse pas grand espoir de poursuivre la compétition.

A 21h, toutes les équipes ayant terminé leurs matchs, il était temps de faire le bilan et malheureusement, il nous manquait un point pour passer dans la prochaine phase (les quarts de finale).

Nous n'avons pas égalé les résultats des années passées mais nous nous sommes « battus » du mieux que nous avons pu et encore bravo à toute l'équipe !!! Vu l'heure avancée et la durée du trajet, nous avons décidé de rester et d'aller saluer les équipes de l'Est encore en course le lendemain.

Objectif pour l'année prochaine, retourner aux Régionaux et aux Nationaux avec toujours l'envie d'améliorer le résultat précédent !!!

Amis sportifs, le HAND-BALL existe toujours à Belleville

Club agrandi depuis la fusion :
VERDUN - THIERVILLE - BELLEVILLE
Saison 2005-2006

Reprise de la nouvelle saison fin août 2006.

Siège social : Mairie de Belleville, 55430 Belleville-sur-Meuse.

Contact général : Roland SCHREDER
36, rue de la Libération - 55840 THIERVILLE
Tél. : 03 29 83 77 36.

COUPON RÉPONSE ANNÉE 2006-2007

1) RÉINSCRIPTION ET INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Date de naissance :

2) QUESTIONS DESTINÉES AUX PARENTS :

Nom et prénom (mère) :

Nom et prénom (père) :

• Prévoyez-vous de faire des déplacements match pour l'année prochaine :

(si oui merci de nous fournir une attestation d'assurance)

OUI - NON

• Nous souhaiterions créer une équipe réunissant les parents à titre de loisir et détente, souhaiteriez-vous essayer et en faire partie :

OUI - NON

• Lors de manifestations organisées par le club, pouvons-nous compter sur vous s'il y a besoin de bénévoles (tenue de stand alimentaire, buvette, animations, ...) :

OUI - NON

Nous vous remercions d'avoir consacré quelques minutes pour répondre à nos questions.

Coupon à retourner ou à remettre au Président,
M. SCHREDER • Tél. 03 29 83 77 36
36, rue de la Libération - 55840 THIERVILLE



TIR A L'ARC

Fin avril s'est déroulée la première assemblée générale du nouveau Président Didier Biganzoli qui a aussi accueilli les parents des enfants bénéficiant du Contrat Educatif Local..

Après la lecture des différents bilans, le président d'honneur Jacques Petitdemenge remettait la coupe de l'assiduité à Quentin Lecaillon, celle du rangement à Alexandre Laratta, celle de la performance à Florent Mollet et celle de la politesse à Amandine Avignon.

Le challenge « Jean-Pierre Henrionnet » qui regroupe toutes ces qualités revenait à Romain Muller, félicité par M^{me} Henrionnet.

Puis le Président annonçait la date des Championnats de France FSCF de Brumath (67) où 6 adultes et 6 jeunes se sont qualifiés pour les 24 et 25 juin et ce, malgré la perte d'une heure d'entraînement le jeudi soir.

Enfin il signalait la bonne forme du club avec 16 adultes et 40 jeunes ainsi que la venue d'un

nouvel entraîneur fédéral pour l'année 2007.

Et avant de boire le verre de l'amitié qui clôturait l'assemblée générale, le président Didier Biganzoli invitait tout le monde à se retrouver à la salle Alain Convard, le DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2006, pour les traditionnelles

PORTES OUVERTES DU CLUB

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à **M. Didier Biganzoli** :
Tél. 03 29 83 99 37.



1, Impasse de la Danlie • Boîte Postale 154 • 55104 VERDUN CEDEX
Tél. 03 29 86 27 60 • Fax : 03 29 86 60 71

UN NOUVEAU TOIT POUR LE S.A VERDUN-BELLEVILLE :

Promis à la destruction, le bâtiment de la rue de Minimes à Verdun a abrité le siège de l'association pendant plus de 31 ans. C'est, en effet, au printemps 1974, que le club s'est fixé au n°22 de la Rue des Minimes, à une époque où la majorité des associations avait pour siège un café. Désormais, le S.A Verdun-Belleville possède de nouveaux locaux qu'il loue à une association verdunoise. Installé officiellement depuis Janvier 2006 Impasse de la Danlie à Verdun, derrière le Foyer St Michel, il bénéficie de deux grandes salles entièrement rénovées cet hiver, d'une cuisine, de deux

débarras, le tout au 1^{er} étage. Les numéros de téléphone et de fax sont inchangés.

UNE SAISON SANS GRAND RELIEF :

La saison 2005/2006 parvient à son terme. Elle ne restera pas comme un grand millésime.

Sous la houlette de Patrick Schneider, l'entraîneur général, l'équipe fanion, souvent décimée par des blessures de joueurs importants, s'est maintenue quasiment constamment dans la première moitié de son groupe de Division d'Honneur Régional. Elle aurait sans doute été en mesure de viser plus haut mais ce n'est que partie remise. Les deux autres équipes seniors,

Suite SA Verdun-Belleville

dont l'une évolue dans l'élite départementale, ont réalisé un parcours plutôt cahoteux, mais elles sont parvenues à conserver leur rang, avec, toutefois, le renfort appréciable d'éléments de l'équipe première et de joueurs de la formation 18 ans.

LES JEUNES, FORCE VIVE DE LA SECTION :

Les 180 jeunes joueurs qui, de 16 à 18 ans s'adonnent au football chaque week-end, sur les terrains et dans les salles du département et de la Lorraine, représentent bien l'image d'un club avant tout formateur et soucieux de sa jeunesse et de son avenir.

Les formations 13 ans, 15 ans, et 18 ans ont disputé, chacune dans leur catégorie, le championnat élite de Lorraine. Le S.A Verdun-Belleville est le seul club meusien dans ce cas. Bien entendu, cela suppose de longs et difficiles déplacements, de Forbach à Epinal, de Sarreguemines à Saint-Dié, face à des équipes les plus huppées de la ligue de Lorraine.

L'école de football, avec les Débutants, les Poussins, et les Benjamins, est toujours très florissante et encadrée d'éducateurs de qualité. Tous peuvent être fiers de leurs résultats.

SUCCÈS DU 12^e TROPHÉE DE LA PAIX

Au cours du week-end de la Pentecôte, le S.A Verdun-Belleville organisait le 12^e Trophée de la Paix, sur quatre stades : Parc de Londres, Galavaude, Pré l'Evêque et Parc à ballons de Belleville.

« Cette 12^e édition a été un vrai succès, souligne le Président Michel Gil, car nous avons pu rassembler 600 jeunes de 10 à 17 ans, dont une moitié provenait

de Belgique, les autres équipes étaient meusiennes, de Lorraine, du Luxembourg, de Suisse ; mais hélas, nous n'avions qu'une équipe allemande », car au delà des matches de football disputés sur deux journées, « c'est surtout la démarche de paix, entre tous ces jeunes d'horizons divers, ce rapprochement porteur d'avenir, qui est intéressant » n'a pas manqué de rappeler Yves Peltier, lors de sa prise de parole au Centre Mondial de la Paix, le soir du dimanche de Pentecôte.

Par tradition, et très symboliquement, toutes ces délégations sont rassemblées au Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'homme, pour la remise des trophées et des médailles. Une cérémonie qui, comme la compétition sportive, s'est déroulée sous un soleil radieux.

Le samedi soir, au stade de Belleville, un grand nombre de participants se sont joints à une petite fête, avec Feux de la Saint Jean.



Les 600 jeunes européens rassemblés symboliquement au Centre Mondial de la Paix.

Yves Peltier a récompensé les jeunes du club Verdun-Belleville



Foot de bonheur tous les samedis à Belleville à partir de la rentrée

Une formule découverte et ludique avant tout. Un parrain en la personne de DAVID TERRIER. Loisir et plaisir pour les plus jeunes (6-10 ans).

DES OBJECTIFS À LA PORTÉE DE TOUS

La nouvelle association (FOOT DE BONHEUR) démarrera ses activités à la rentrée prochaine. Celle-ci a pour objet la pratique loisir du football sans compétition pour des jeunes âgés de 6 à 10 ans. Avec une formule à la séance (cotisation 1 € pour l'année et 1 € la séance avec le goûter compris) elle veut s'ouvrir à tout public qui souhaite essayer une activité.

C'est un âge où les enfants et parents veulent faire découvrir les joies d'une activité sans forcément avoir les contraintes de la compétition.

Dans cet état d'esprit nous leur proposons d'intégrer un cadre défini dans des conditions complètement différentes, un environnement ou le plaisir simple de jouer, l'ambiance détendue doivent être une priorité, avec surtout l'oubli du résultat. Bien sûr, certains objectifs en rapport avec toute discipline seront tout de même au centre de l'activité (socialisation, respect, camaraderie, motricité, ...).

Et puis nous voulons donner un point de repère précis et amener toujours les gens sur place (au stade de Belleville) 14h-16h le samedi après midi. Ainsi, les parents pourront profiter librement de deux heures de liberté et revenir tranquillement chercher leur enfant.

Avec un coût symbolique à la séance « foot de bonheur » veut s'ouvrir aussi à des jeunes qui n'ont pas toujours les moyens de pratiquer et à d'autres qui souhaitent venir quand bon leur semble.

Tout sera fait pour simplifier le plus possible l'environnement du football, mettre les jeunes sur un pied d'égalité, et surtout les amener dès les premières années à découvrir les côtés positifs de l'activité. Notre souhait est aussi de fidéliser ceux qui viendront nous rejoindre.

LES MOYENS DE CES OBJECTIFS

Différents moyens vont nous permettre d'aller dans ce sens. Des



séances découverte pour tous, gratuites durant le mois de septembre, seront proposées, 3 séances gratuites pour les jeunes qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire, publicité dans les écoles - dans le journal - sur le site internet de la commune, des actions ciblées dans les cités seront proposées en cours d'année, présence ponctuelle de DAVID TERRIER à l'encadrement. Mise en place d'ateliers - mais surtout de formes jouées - respect de la douche - du goûter pour tous. Prendre son temps du début à la fin de la séance. Chaque moment doit être apprécié par tous. Eviter toute forme de pression. Lieu de loisir et de détente tout proche du domicile. Pas de contraintes de déplacements pour des compétitions. Mettre en place une liste de commandements (règles) avec les enfants. Créer un rythme de travail équilibré pour tous. Participation aux manifestations de la commune (St Nicolas, carnaval, etc).

LES BESOINS

Nos seuls besoins concernent le matériel et l'assurance de l'association. Nous sommes donc à la recherche actuellement d'un ou plusieurs partenaires qui souhaitent nous aider à faire passer notre message.

L'initiateur de ce projet, PATRICK DUCHENE est un éducateur d'expérience. « Cette idée me trottait dans la tête depuis quelques temps déjà et il aura fallu une opportunité. »

Merci d'avance à la municipalité qui a été enthousiaste devant le projet et

bien sûr à tout ceux qui vont nous rejoindre.

Pour tout renseignement veuillez consulter le site de la mairie de Belleville :

<http://www.bellevillesurmeuse.com/>

ou les contacter au 03-29-84-31-81

qui communiquera les coordonnées des responsables de l'association).

Contacter directement l'éducateur au 03-29-84-10-58.

REPERES

Objet : PRATIQUE LOISIR SANS COMPETITION DU FOOTBALL DE JEUNES ENFANTS.

Lieu : Stade de BELLEVILLE.

Horaires : 14h-16h Tous les samedis après midi (en période scolaire).

Objectifs : Votre enfant souhaite pratiquer en toute simplicité, en toute décontraction dans une ambiance détendue. Une pratique loisir à la carte, vous venez quand vous voulez.

Début des activités : Septembre 2006.

Séances découvertes gratuites pour tous, le samedi 9/9/2006 et 16/9/2006 au stade Belleville, début : 14h.

Cotisation symbolique :

Après, participation symbolique pour la séance de 2 heures, 1 € goûter compris. Cotisation pour l'année 1 €.

Avantage pour les allocataires de la prime de rentrée scolaire sur présentation (3 séances gratuites).

Encadrement effectué par un éducateur expérimenté

Renseignements : Tél. 03-29-84-10-58 Port. 06-88-21-01-09 ou en mairie de Belleville 03-29-84-31-81.

BUREAU :

Président : André CROSBIE

Educateur : Patrick DUCHENE

Relationnel Parents : Franck CROSBIE

Merci d'avance de votre intérêt pour foot de bonheur.

LE TENNIS EN FETE AU TC BRAS BELLEVILLE !!

EFFECTIFS

Les effectifs 2006 sont satisfaisants, puisque en ce début de saison nous dépassons les 50 licenciés. Ferons-nous aussi bien que l'an passé, c'est le challenge que nous nous sommes fixé.

TENNIS LOISIR

Il n'est pas facile de pratiquer le tennis loisir, nous en sommes conscients, surtout lorsque le temps est mauvais. Nous ne cessons d'alerter nos responsables communaux à ce sujet.

Nos créneaux dans la salle Convard se réduisent d'année en année et il devient bien difficile d'organiser une manifestation sur Belleville tant la salle est saturée, d'où un tennis loisir quasi inexistant en hiver.

UNE LICENCE MOINS CHERE A PARTIR D'AVRIL

Nos adhérents sont des sportifs fidèles, c'est bien sûr avec plaisir qu'ils ressortent leur raquette quand arrivent les premiers rayons du soleil.

Voilà pourquoi nous avons décidé d'avancer les dates de nos tarifs d'été.

Ils débiteront désormais le 15 avril au lieu de la mi-juin, et ce, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée pour l'hiver.

Tarifs adultes pass-tennis	25 €,
Tarifs jeunes pass-tennis	10 €,
Tarif adultes été	30 €,
Tarifs jeunes été	12 €.

DETAILS PRATIQUES

Sachez que pour prendre votre licence au TC Bras /Belleville, il vous suffit de vous rendre chez le Président ou au magasin LAFON à Belleville ou à la mairie de Bras.

ECOLE DE JEUNES TENNIS MEN

Notre grande satisfaction est de voir les jeunes revenir sur nos courts.

A l'heure actuelle, 60 % de nos effectifs ont moins de 18 ans. La politique menée en faveur des familles porte ses fruits. Désormais avoir plusieurs enfants n'est plus un handicap à la pratique du tennis.

Nous comptons environ 25 jeunes inscrits dans notre école et autres cours de perfectionnement.

QUELQUES MANIFESTATIONS

Nous avons organisé cette année la phase éliminatoire des Championnats de Meuse jeunes, catégorie 17/18 ans (cf. photo CASSAT Joffrey 4/6 - AKL Christopher 30/1, demi-finalistes).



Cette épreuve s'est déroulée sur 15 jours au mois de mai et a vu s'affronter des garçons dont les classements allaient de NC à 4/6.



Un déplacement était également programmé à Nancy avec les enfants de l'école de tennis pour assister aux entraînements des dames rencontrant l'Italie en Feed-Cup. Les enfants ont pu admirer le style et la gentillesse de nos joueuses parmi lesquelles Amélie Mauresmo, première mondiale.

Notre tournoi interne, avec pour la première fois depuis bien longtemps les rencontres amicales de nos licenciés regroupés sur trois tableaux. Jeunes, dames et messieurs. Finale mi-juin.

Notre tournoi jeunes, ouvert comme chaque année aux enfants de 9 à 16 ans. Finale le 1^{er} juillet sur les terrains de Belleville. Tous les résultats dans le prochain numéro.

COMPETITION

Comme chaque année, nous avons répondu présent aux diverses compétitions qui sont proposées aux niveaux départemental et régional. Une belle performance en coupe Crédit Mutuel, où notre équipe vient de se hisser en quart de finale. De belles progressions également chez nos jeunes engagés en championnat de Lorraine. Les entraînements assidus du vendredi portent leurs fruits.

TRAVAUX

Malgré un peu de retard, le deuxième court de tennis de Bras ne devrait pas tarder à retrouver sa belle couleur verte.

Les deux terrains de Belleville devraient également se refaire une beauté. Ces travaux sont programmés par la mairie de Belleville.

VANDALISME

On constate de plus en plus de dégradations sur les courts de tennis et plus particulièrement sur les courts de Bras où l'on a réussi l'exploit de tordre un poteau de tennis. Il y a des costauds dans le village !!!

Laissez moi vous rappeler que ces installations vous appartiennent et que chacun se doit de les respecter et de les faire respecter.

BON ETE A TOUS ET BON TENNIS !



Belleville 55 Aviron

Fidèle à son objectif de formation, Belleville 55 Aviron se classe 4^e du challenge lorrain des jeunes rameurs, tout en étant présent en compétition.

OBJECTIFS JEUNES

Au terme de 4 étapes (Belleville - Verdun - Metz et Toul), le club s'est emparé de la 4^e place du challenge des jeunes rameurs lorrains. Progressant régulièrement, Amaury et Alban Salomez, Florian Remetter, Manon Morel et Côme Caillet, ont remporté la finale de Toul en yolette, Amaury s'imposant aussi en skiff.

Tous ont, de plus, obtenu leur «Aviron d'or, option compétition» le 8 Mai à Metz. Amaury et Florian lors de la régates de Nancy (3^e et 6^e) en skiff, uniront leurs efforts en double pour une qualification aux championnats de France.

LA COMPÉTITION

Tout l'hiver on a ramé sous la pluie, la neige et dans le froid, et la météo de printemps n'a guère été favorable! Les juniors Angélique Lequy et Thomas Caillot se sont pourtant imposés en skiff lors de la régates bateaux courts de Pt St Vincent. La barreuse Mylène Reveani a bien stimulé les minimes qui, en 4, se sont classés 5^e de la coupe de printemps. A Nancy, M. Lequy associé à un spinalier est monté sur la 2^e marche du podium, tandis que les filles Angélique Lequy, Fleur Cascarino, Virginie Denis et Mylène Reveani, classées entre la 5^e place et la 7^e place selon la distance, tenteront leur chance fin juin au championnat de France de Mantes-la-Jolie en quatre de Couple.

A. Lequy était présélectionnée pour la Coupe de France, dans le 2^e quatre de Couple. Hélas, la ligue n'a envoyé qu'un bateau junior à Vichy, si bien que la barreuse Mylène Reveani était la seule Bellevilloise sur le lac d'Allier.

LES LOISIRS

Le groupe est assidu et compte participer au St Mihiel-Verdun en juin, à la randonnée des 3 Frontières en août et bien sûr, au tour de Madine en septembre. Début avril, sous l'impulsion de Jef et Béatrice, il a mis sur pied le 1^{er} «ramical» qui a rassemblé des rameurs «loisirs» de Nancy, Pt à Mousson, Basse-Ham, et Verdun, journée très conviviale bien que baptisée par une pluie quasi ininterrompue!

LES DATES À RETENIR

3 septembre : TOUR DE MADINE.

10 septembre : BROCANTE sur la place de la Mairie.

8 octobre : RÉGATE-SPRINT en skiff.

CONTACTS

ClaudeJullien@wanadoo.fr

Tel : 03 29 84 36 87

NAISSANCES DU 28 NOVEMBRE 2005 AU 19 MAI 2006

POYDENOT D'ORO DE PONTOX Clotilde	28/11/2005	VERDUN
MOTTE Arthur	09/12/2005	VERDUN
BREUGNON Nicolas	29/12/2005	VERDUN
REMY Ivanie	19/01/2006	VERDUN
LETRILLARD Andy	24/01/2006	VERDUN
BRIFFLOT Evan	05/02/2006	VERDUN
ADAM Audrey	28/02/2006	VERDUN
FEHLEN Charles	08/03/2006	VERDUN
MARE Nathan	20/03/2006	NANCY
MARE Clément	20/03/2006	NANCY
DEMAY Lucas	21/03/2006	VERDUN
CEOLIN Matt	28/03/2006	VERDUN
ANTOINE Gabriel	29/03/2006	VERDUN
LEDWON-OUDET Mathéis	30/03/2006	VERDUN
LEGRAND Noa	05/04/2006	VERDUN
KANTEMIR Kalvin	09/04/2006	VERDUN
SURMELY Peline	13/04/2006	VERDUN
LABILLOY Océane	24/04/2006	VERDUN
SOUPOU Léane	24/04/2006	VERDUN
BAK Léa	26/04/2006	VERDUN
SIMEUR Anatole	03/05/2006	VERDUN
THEVENIN Timéro	10/05/2006	VERDUN
CLEMENT Sophie	14/05/2006	VERDUN
GONCALVES NUNES Jason	19/05/2006	VERDUN

MARIAGES DU 21 JANVIER 2006 AU 17 JUIN 2006

LEVIEUX Christelle et VACHIER David	21/01/2006
DAVIGNON Brigitte et NANTY Pascal	03/04/2006
CORDONNIER Séverine et SANA David	10/06/2006
BORD Karine et MAGINOT Julien	12/06/2006
PETIT Aline et DANIEK Mickaël	17/06/2006

DÉCÈS DU 03/12/2006 AU 16/06/2006

CHOSSELIER Bernard	03/12/2005	VERDUN
SANDRINI Joseph	22/12/2005	BELLEVILLE
ETIENNE épouse ZANARDI Fernande	21/01/2006	VERDUN
MULLER Robert	14/02/2006	VERDUN
BARBIER Bernard	28/02/2006	VERDUN
SCHILTZ Joël	12/03/2006	VERDUN
GUILLAUME épouse GILLET Marcelle	16/04/2006	VERDUN
MONORY épouse GILLE Marcelle	16/04/2006	VERDUN
ALLARD Marcel	26/04/2006	VERDUN
HENRY veuve GRANDBARBE Irène	12/05/2006	VERDUN
BESSERER veuve CUNAT Odette	12/05/2006	VERDUN
LAIB Bouzid	14/05/2006	VERDUN
GIRO veuve ZAGNI Angèle	31/05/2006	VERDUN
HOCQUET veuve LILLI Renée	16/06/2006	VERDUN

MÉDAILLES et DISTINCTIONS Promotion 1^{er} JANVIER 2006

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale aux fonctionnaires et agents des collectivités locales ARGENT :

- Madame Corinne BENTEBRA
Puéricultrice de classe supérieure
C.C.A.S de Bar le Duc
34, rue des Closeries à Belleville/Meuse

- Madame Huguette CHRISTOPHE
Aide-soignante de classe supérieure,
Centre Hospitalier de Verdun
- Madame Florence LANGLOIS
Aide-soignante de classe supérieure,
Centre Hospitalier de Verdun
09, rue de la Galavaude
à Belleville-sur-Meuse

- Monsieur Serge VALLERIN
Agent Technique Principal,
Opac de la Meuse de Bar le Duc
77, rue de la République à Belleville/Meuse

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale aux fonctionnaires et agents des collectivités locales VERMEIL :

- Monsieur Philippe HUSSENET
Agent de Maîtrise, Mairie de Verdun
15, rue du Grand Trise
à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale aux fonctionnaires et agents des collectivités locales OR :

- Monsieur Jean-Claude SPILMANN
Maître Ouvrier, Centre Hospitalier
de Verdun
06, rue du Général Sarrail
Belleville-sur-Meuse
- Madame Sylvaine THOMAS
Ouvrière professionnelle qualifiée,
Centre Hospitalier de Verdun
50, rue de la République
à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur du travail ARGENT :

- Monsieur Marc Joël VAN ACKER
Laborantin, Fromagerie Henri Hutin Sarl,
Dieue-sur-Meuse
75, rue du Fort à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur du travail VERMEIL :

- Monsieur Christian KASPRZYK
Moniteur d'atelier 2^e classe,
Adapei de la Meuse, Vassincourt
20, rue de la Galavaude
à Belleville-sur-Meuse
- Madame Josiane LAVIGNE
Monitrice d'atelier 2^e classe,
Adapei de la Meuse, Vassincourt
134, rue du Général de Gaulle
à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur du travail GRAND OR :

- Madame Rose PARIS
Educatrice sportive,
Adapei de la Meuse, Vassincourt
14, Lotissement du Haut-Pacquis
à Belleville-sur-Meuse

Médaille d'Honneur agricole GRAND OR :

- Madame Chantal Lambour
Gestionnaire PSSP, Mutualité Sociale
Agricole, Marne-Ardennes-Meuse, Reims
82, avenue Gaston Demeois
à Belleville-sur-Meuse